

The background of the entire page is a light blue topographic map pattern with white contour lines. A solid blue horizontal band is positioned in the upper middle section, containing the main title.

# **Les classes populaires et la transition socio-écologique à Paris et sa banlieue**

## Constitutrices et contributeurs du GREC francilien

- **Léa Billen**, géographe, docteure du laboratoire Lavue UMR 7218, Université Paris
- **Nanterre Nathalie Blanc**, géographe, directrice de recherche au CNRS, directrice du Centre des Politiques de la Terre, Laboratoire LADYSS UMR 7533
- **Tomas Legon**, sociologue, chercheur à l'Institut de la transition environnementale, Alliance Sorbonne Université
- **Nathalie Ortar**, anthropologue, directrice de recherche, Laboratoire aménagement économie transports (LAET), École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), Université de Lyon



## Constitutrices et contributeurs de la Ville de Paris

- **Direction de la transition écologique et du climat** : Chloé Desplechin, Noémie Fompeyrine, Lola Gouiffes, Elsa Meskel, Aurélie Landon, Elisabeth Lehec, Lisa Lejemtel Karine Marin- Roguet, Elsa Meskel, Jérôme Pardieu
- **Direction de la démocratie, des citoyen.ne.s et des territoires** : Olivia Mercier, Camille Roche
- **Direction du logement et de l'habitat** : Christine Orefici, Gari Roustan
- **Direction de la voirie et des déplacements** : Mélanie Gidel, Fernande Ntsame Abegue, Antoine Leydier, Clément Semondadaz

## Coordination

- **Jean-Jacques Perrier**, chargé de projets au GREC francilien
- **Elisabeth Lehec** puis **Noam Marseille**, Responsable de la cellule d'interface Ville-recherche sur la transition écologique, Direction de la transition écologique et du climat, Ville de Paris.



## Coordination éditoriale

- **Aurélie Landon**, Chercheuse à la cellule d'interface Ville-recherche sur la transition écologique, Direction de la transition écologique et du climat, Ville de Paris, associée aux laboratoires LAVUE et Lab'Urba.

## Mots clés

Écologie, environnement, transition socio-écologique, précarité, inégalités socio- environnementales, classes populaires, quartiers populaires, déchets, énergie, nature, mobilités, adaptation, climat, dérèglement climatique, îlots de chaleur

# Sommaire

## 01 Introduction

Quelques éléments de cadrage sur la « double peine écologique » que subissent les classes populaires.....	06
A l'origine de ce carnet, le souhait de la Ville de Paris de mener une transition plus juste.....	06
L'approche du GREC, les pratiques et les initiatives écologiques des classes populaires comme levier pour la justice environnementale.....	06
Quelques éléments de définition.....	21
La perspective des pratiques et des initiatives écologiques des classes populaires.....	21
Structure du carnet.....	06

## 02 Classes populaires et écologie politique : les risques de stigmatisation soulevés par la littérature scientifique

Sur la question des déchets.....	06
Sur la question de la nature et de la biodiversité.....	06
Sur la question de l'énergie.....	06
Sur la question des mobilités, en particulier l'usage de la voiture.....	06

## 03 Des pratiques écologiques constitutives d'une économie populaire

Sur la question des déchets.....	06
Sur la question de l'énergie.....	06
Sur la question des mobilités.....	06

## 04 Des pratiques subies mais aussi choisies

Sur la question des déchets.....	06
Sur la question de l'énergie.....	06
Sur la question de la nature et de la biodiversité.....	06

Sur la question des mobilités.....	06
------------------------------------	----

## 05 Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

Une accessibilité économique et géographique limitée.....	06
Une définition de l'écologie alignée sur les préoccupations des classes aisées.....	06
Des marqueurs contradictoires de la distinction sociale.....	06
Une écologie descendante à l'origine d'une mise à distance de la question écologique.....	06
Une assignation des classes populaires à la question sociale.....	06
La fabrication de l'ignorance.....	06
La fabrication du sentiment d'impuissance.....	06
Le décalage temporel.....	06

## 06 Des propositions pour des politiques écologiques urbaines plus justes

Quelques grands principes énoncés par le GREC Francilien pour orienter l'action publique.....	06
L'action publique de la Ville de Paris et l'intégration d'une politique de transition « plus juste ».....	06
Encadré 1 Extraits des mesures phares du Plan Climat sur la transition « plus juste ».....	21
Encadré 2 : Recherches doctorales en cours à la Ville de Paris.....	21
Les enseignements généraux communs pour renforcer les politiques parisiennes de justice sociale et environnementale.....	06
Soutenir le pouvoir d'agir et la capacitation des classes populaires en matière d'écologie.....	21
Investiguer et investir l'échelle du quartier pour territorialiser la transition socio-écologique.....	21
Soutenir et accompagner la mobilisation et l'engagement des classes populaires dans des initiatives écologiques.....	21
Les enseignements thématiques communs pour renforcer les politiques parisiennes de justice sociale et environnementale.....	06
Sur la question de l'énergie.....	06
Sur la question des déchets.....	06
Sur la question de la nature vivante.....	06

En lien avec le dérèglement climatique.....	06
En lien avec l'alimentation.....	06
Sur la question des mobilités.....	06
<b>07 En guise de conclusion.....</b>	<b>48</b>
<b>08 Bibliographie (classement alphabétique).....</b>	<b>54</b>

## Introduction

# Quelques éléments de cadrage sur la « double peine écologique » que subissent les classes populaires

Les classes populaires subissent face au changement climatique une forme de « double peine écologique »<sup>1</sup>, qui peut se résumer en une phrase : les populations les plus pauvres sont à la fois les moins polluées et les plus exposées aux risques environnementaux. Signalons cependant que le seul revenu ne permet pas de rendre compte des inégalités climatiques. Il faut considérer d'autres facteurs, tel le mode de chauffage, la localisation résidentielle, les effets structurants des consommations et émissions de carbone, etc. Si les plus pauvres contribuent moins aux émissions Carbone, ce sont aussi eux qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique (vagues de chaleur, sécheresses, montée du niveau de la mer, ...). Ils sont également les plus exposés aux pollutions de l'air et aux produits chimiques, ainsi qu'à la précarité énergétique et aux aléas climatiques, avec des conséquences sur la morbidité et la mortalité, plus importantes parmi les classes populaires<sup>2</sup>.

Ces inégalités environnementales se déclinent ainsi à toutes les échelles. Selon Céline Guivarch et Nicolas Taconet, « le changement climatique a eu tendance à

accentuer les inégalités entre pays, et une étude suggère que le ratio entre dernier et premier déciles serait 25 % moins élevé s'il n'y avait pas eu de changement climatique. L'impact du changement climatique porte de manière disproportionnée sur les plus défavorisés au sein des pays entre différentes régions et à l'intérieur des villes. »<sup>3</sup> En France, les ménages situés parmi les 10 % les plus riches émettent 40 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an en moyenne, contre 15 tonnes pour les 10 % les plus pauvres<sup>4</sup>.

Enfin, à l'échelle locale, le Plan Paris santé environnement 2016-2022 indique que la quantité de polluants et les nuisances sonores sont beaucoup plus élevées dans les logements qui bordent les infrastructures routières importantes qu'ailleurs, ou encore dans les quartiers à proximité des aéroports.

La proximité immédiate du Boulevard périphérique expose les quelques 550 000 personnes qui habitent dans une bande de 500 m de part et d'autre de cette infrastructure, dont une majorité dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) côté parisien<sup>5</sup>, à une qualité de l'air dégradée. De plus, la piètre qualité des logements et de

leur configuration<sup>6</sup>, couplée au manque d'accès aux espaces verts, fait subir aux populations qui y vivent une surexposition au froid hivernal, à la chaleur estivale et au bruit<sup>7</sup>.

## Introduction

# A l'origine de ce carnet, le souhait de la Ville de Paris de mener une transition plus juste

Les réflexions menées par les services de la Ville et les scientifiques du GREC, entre mars 2022 et janvier 2024, se sont tenues en parallèle de la révision du Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris, qui a été construit autour de trois objectifs : « Plus vite, plus local, plus juste ». Dans ce plan, la Ville a placé la justice sociale au cœur de sa stratégie de lutte contre le changement climatique, autour de deux enjeux : d'une part, réduire les sources majeures de pollution (consommation des classes les plus aisées et filières les plus polluantes), d'autre part atténuer les impacts socio-écologiques en prêtant une attention particulière aux plus vulnérables, dans une logique de capacitation. Pour nourrir les échanges avec le GREC francilien, les services de la Ville ont élaboré, durant l'année 2022, un recensement et une analyse des politiques et actions déjà menées à Paris sur ces questions.

Elisabeth Lehec, chargée des relations avec la recherche travaillant au sein de la Direction de la transition écologique et du

climat (DTEC) de la Ville de Paris, disposant elle-même d'un doctorat et familière avec les problématiques de la recherche, s'est avérée être essentielle dans la mise en place du dispositif de recherche-action. Elle a organisé des réunions entre les services de la Ville qui interviennent dans les quartiers populaires dits de la Politique de la ville (QPV) et qui étaient intéressés

<sup>1</sup> Le climat change, Paris agit. Plan Climat 2024-2030, Ville de Paris, décembre 2023.

<sup>2</sup> Keller R.-C., 2013 ; Lees J., 2014 ; Lees J. et al., 2015 ; Deguen S. et al., 2015 ; Sakhy A., 2016 ; Kihal-Talantikite W. et al. 2019 ; Cadoret I. et al., 2022 ; Deguen S. et al., 2022 ; Fosse J. et al., 2022 ; Institut Paris Région, 2022 ; Observatoire régional de santé (ORS), 2023.

<sup>3</sup> Guivarch C., Taconet N., 2020.

<sup>4</sup> Pottier A. et al., 2020.

<sup>5</sup> APUR, 2016.

<sup>6</sup> Pinson L. et al., 2016 ; Fijalkow Y., Wilson Y., 2023.

<sup>7</sup> Gueymard S., Laruelle N., op. cit. ; Benmarhnia T., Beaudeau P., 2018 ; Santé Publique France, 2020 ; Host S. et al. 2022 ; Institut Paris Région, 2022 ; Plan Climat Air Énergie de Paris 2024-2030

<sup>8</sup> Voir l'encadré méthodologique à la fin de ce carnet.

par ce thème, ainsi qu'entre le groupe de chercheurs et ces services. Elle a facilité la rédaction collective d'un inventaire des actions menées par la Ville en direction des classes populaires.

Par la suite, courant 2023, son relais a été pris par le nouveau responsable de la Cellule d'Interface Ville-Recherche sur la transition écologique, Noam Marseille, qui a coordonné les interactions finales visant à aboutir à une version partagée du carnet. La contribution de plusieurs services de la Ville a été déterminante pour la production de ce carnet de synthèse : service politique de la ville (DDCT), pôle climat et service démocratie climatique, pôle énergie et service de lutte contre la précarité énergétique (DTEC), direction des affaires scolaires (DASCO), bureau de l'habitat durable et direction du logement et de l'habitat (DLH), observatoire des mobilités et direction de la voirie et des déplacements (DVD), service prévention des déchets et direction de la propreté et de l'eau (DPE).

Cette synthèse permet de distinguer deux types de politiques publiques en cours ou réalisées jusqu'en 2022, illustrées de quelques exemples<sup>8</sup>.

Les premières visaient à **soutenir des dispositifs ou pratiques déjà existantes à l'initiative de la société civile** : a) le soutien à des projets collectifs existants (ex. : aide à la pérennisation des ressourceries éphémères dans les QPV) ; b) des formations pour développer des savoir-faire (ex. : dispositif de formation « Savoir rouler » en vélo à destination du public scolaire en

QPV) ; c) des actions visant à améliorer le cadre de vie (ex. : embellissement de quartier avec des fresques murales) et animer les espaces publics des quartiers prioritaires (ex. : organisation d'événements festifs. Les **secondes visent à accompagner et soutenir les changements de pratiques**. Dans cet objectif, sont menées : a) des actions de sensibilisation (ex. : journée « Paris dans son assiette » dédiée à la sensibilisation pour une plus grande accessibilité à l'alimentation durable) ; b) des actions de transformations du cadre bâti (ex. : dispositif Slime de lutte contre la précarité énergétique) ; c) des transformations des pratiques dans les services publics (ex. : introduction des menus végétariens dans les cantines scolaires pour favoriser l'accès à une alimentation durable).

A partir de ce bilan, les services de la Ville ont souhaité participer à une réflexion commune avec le GREC francilien pour l'efficacité des politiques publiques d'adaptation aux changements environnementaux à destination des classes populaires, sur deux dimensions : d'une part, améliorer l'identification des pratiques individuelles et collectives des classes populaires sur la transition ; d'autre part, affiner la compréhension du sens que les classes populaires donnent à leurs pratiques (estimation de leurs pouvoirs d'action, perception de justice ou d'injustice sociale des mesures, etc.).

Ce carnet a donc pour objet spécifique d'alimenter les politiques publiques parisiennes sur la participation des classes

populaires à la transition socio-écologique, en s'appuyant sur la géographie des QPV. Mais le seul périmètre des QPV de la Ville de Paris ne permet pas de prendre en compte les classes populaires des quartiers les plus aisés de la capitale ainsi que les personnes concernées extérieures aux frontières administratives municipales. Ainsi, si les échanges autour de l'élaboration de ce carnet se sont concentrés autour de l'expertise développée par les services en matière de politiques publiques de transition écologique à destination des classes populaires, l'approche par la justice sociale des politiques de transition nécessiterait de poursuivre cette réflexion au-delà du périmètre administratif de la Ville et des classes populaires.

## Introduction

# L'approche du GREC, les pratiques et les initiatives écologiques des classes populaires comme levier pour la justice environnementale

Pour le GREC francilien (Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique en Île-de-France), la manière de travailler avec les politiques publiques, qu'il s'agisse de la ville ou de la région, est en soi une question. La question des inégalités face aux politiques d'atténuation et d'adaptation y a été très vite mise en avant, dans un contexte de visibilité de ces problématiques, à l'échelle nationale et internationale. À défaut de la traiter complètement et frontalement, et en accord avec les services de la ville de Paris, il a été convenu d'en traiter un segment, à savoir les classes populaires.

En effet, les récents travaux critiques du modèle capitaliste de développement

soulignent à quel point l'augmentation des inégalités est au cœur des processus socio-économiques à l'œuvre depuis les années 1980<sup>9</sup>.

Non seulement les inégalités en sont à la source, jouant de modes de vie reposant sur la consommation et l'extractivisme des pays et des personnes les plus faibles économiquement, mais elles en sont également un résultat, provoquant la déstabilisation et la moindre capacité des démocraties à répondre de manière adéquate à l'urgence écologique.

Parallèlement à ces travaux, un champ de recherche s'est développé autour des inégalités socio-environnementales. Pour

exemple, sur le millier d'articles ressortant de l'expression « urban climate justice » (justice climatique urbaine), l'essentiel a été écrit après 2010. Les travaux de recherches synthétisés dans ce carnet s'inscrivent ainsi dans un pan de la recherche scientifique en plein développement, certains consolidés, d'autres encore exploratoires. En particulier, les contributeurs et contributrices scientifiques de ce carnet souhaitent mettre l'accent sur trois limites de l'état de la littérature scientifique ici présenté :

1. La participation des classes populaires à la transition écologique nécessite d'être appréhendée selon une grille intersectionnelle, prenant en compte les enjeux de discriminations systématiques, notamment ceux liés à la race et au genre.
2. L'approche territoriale par les QPV ne doit pas masquer la présence de classes populaires dans d'autres territoires afin de ne pas invisibiliser certaines populations en situation de pauvreté (étudiants, sans-abris, etc.)
3. La focalisation sur les classes populaires dans le cadre de ce carnet gagnerait à être complétée par des synthèses approfondies sur les rapports à la transition écologique des classes moyennes et aisées. Ces travaux concernent aussi bien la question de la justice environnementale que celles de la justice climatique et des inégalités socio-environnementales.

<sup>9</sup> Crifo P, Laurent E., 2013.

# L'approche du GREC, les pratiques et les initiatives écologiques des classes populaires comme levier pour la justice environnementale

## Quelques éléments de définition

**Les inégalités socio-environnementales** caractérisent une réalité dans laquelle les populations et les groupes sociaux ne sont pas égaux face aux différents risques environnementaux à différentes échelles (pollution de l'air, de l'eau, des sols, zoonoses, risques industriels, etc.), ce qui joue également sur les inégalités de santé<sup>10</sup>. Ces inégalités socio-environnementales sont accentuées par le fait, bien documenté, que les classes populaires ne disposent pas d'un accès équivalent aux aménités environnementales (espaces verts, jardins, bois, cours d'eau) à celui des classes plus favorisées, alors que ces ressources sont susceptibles d'absorber certains dommages et leurs conséquences sanitaires<sup>11</sup>. Elles sont également plus vulnérables aux risques environnementaux et ont plus de difficulté à y faire face, par exemple du fait d'un accès moindre à l'offre de prévention et de soins, en particulier face aux cancers<sup>12</sup>.

Les personnes pauvres tentent de se préserver des externalités négatives de la consommation (décharges, pollution environnementale, etc.) tout en n'ayant que peu accès à la même consommation,

une « sobriété imposée » selon la politiste Caroline Lejeune<sup>13</sup>. À l'inverse, les personnes riches ont une capacité disproportionnée à contribuer à ces inégalités via leur consommation et modes de vie.

**La justice environnementale** renvoie, elle, à un mouvement social né aux États-Unis dans le prolongement du mouvement des droits civiques lancé par Martin Luther King dans les années 1960, en lien à la surexposition des populations défavorisées et racisées aux pollutions environnementales et aux risques qui y sont associés. Elle repose sur l'identification géographique de ces risques ainsi que des critères sociaux pour y remédier.

**La justice climatique** décrit la manière dont les changements climatiques affectent inégalement les personnes, les communautés, les régions, les pays, les Nord et les Sud, alors même qu'ils sont le résultat d'un mode de vie sur-consommatoire des pays riches et, au sein de ces pays, des populations les plus fortunées. La justice climatique est un mouvement social global né de l'analyse

des processus qui ont permis de la qualifier, soit les processus historiques d'injustice, ainsi que les institutions, les politiques et les mécanismes qui les perpétuent. Cela explique qu'elle soit souvent analysée en termes macroéconomiques et selon la façon dont des entités, gouvernements ou institutions peuvent y remédier en compensant les groupes sociaux affectés, par exemple au sein des Conférences des Parties (COP). La littérature sur la manière dont la justice climatique concerne les différentes échelles des vies est encore peu importante ; à l'épreuve des inondations et des canicules, les corps ne sont pas les mêmes, les individus ne disposent pas des mêmes ressources, ni même les communautés. Les quartiers et villes sont inégalement pourvus ou défavorisés.

**La justice épistémique** définit une catégorie distincte de torts, à savoir ceux dans lesquels une personne est déclassée et/ou désavantagée en raison de son statut de sujet de connaissance. Ce type d'injustice épistémique est fondamentalement une forme de discrimination (directe ou indirecte). Si les connaissances et les capacités des communautés indigènes vivant dans des environnements « naturels » sont de plus en plus reconnues, les contributions écologiques potentielles des communautés vivant dans des environnements urbains, suburbains, périurbains et ruraux sont encore largement méconnues. Cette méconnaissance constitue un défi majeur pour la justice environnementale et climatique.

<sup>10</sup> APUR, 2023.

<sup>11</sup> Lejemtel L., thèse en cours

<sup>12</sup> Gueymard S. et al., 2016.

<sup>13</sup> Lejeune C. 2018.

## L'approche du GREC, les pratiques et les initiatives écologiques des classes populaires comme levier pour la justice environnementale

### La perspective des pratiques et des initiatives écologiques des classes populaires

Dans les débats à propos de la transition environnementale, on trouve régulièrement l'idée que l'écologie serait associée à une préoccupation de classes moyennes et aisées à laquelle les classes populaires seraient, au mieux, indifférentes, au pire, hostiles. Cette idée d'une indifférence des classes populaires à l'égard de l'écologie alimente une série de représentations collectives stigmatisant les modes de vie populaires.

Les illustrations sont multiples et renvoient à la position objectivée et subjectivée des classes populaires au sein d'une société. Les injonctions à manger local et à ne plus utiliser sa voiture, qualifiées de comportements responsables, peuvent être par exemple perçues comme excluantes et stigmatisantes lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de mesures renforçant l'accessibilité économique, sociale et géographique des modes de vie écologiques. Elles peuvent également, si aucune distinction n'est faite entre les cibles de ce message, tendre à taire ou à sous-estimer

les réalités des inégalités sociales face aux risques environnementaux, ou inégalités socio-environnementales, particulièrement prégnantes en Île-de-France<sup>14</sup>.

Or, des investigations plus approfondies menées ces dernières années au sein de ces classes populaires mettent en évidence ce que certains auteurs ont proposé d'appeler une écologie populaire<sup>15</sup> caractérisée par une double mise à distance par les classes populaires de la surconsommation d'une part, et des versions dominantes du discours écologique d'autre part, qu'il s'agisse d'une écologie technocratique fondée sur l'innovation et l'expertise technique ou d'une écologie des petits gestes fondée sur le changement des comportements individuels<sup>16</sup>. L'« écologie populaire » au singulier ne permet cependant pas de rendre compte de la diversité des manières dont les classes populaires se saisissent des questions écologiques. L'expression désigne le plus souvent des pratiques d'économie des ressources ancrées dans la vie quotidienne dont l'impact écologique

est faible et qui sont associées à une forme de bon sens face aux excès de la surconsommation. Il faut cependant se garder d'idéaliser ces pratiques lorsqu'elles sont la manifestation d'inégalités sociales et d'un accès restreint à des biens et des services pourtant essentiels (que l'on pense par exemple au chauffage dans son logement). La nécessité économique n'est cependant pas incompatible avec des formes de requalification écologique par les personnes qui revendiquent ainsi leur contribution à la transition écologique des modes de vie.

Ces pratiques de sobriété ne recouvrent pas la diversité des modes d'action pour l'écologie susceptibles d'être mis en œuvre par les classes populaires. Un certain nombre de travaux concernent des initiatives écologiques qui proposent des alternatives concrètes aux modes de consommation dominants, tentant de concilier transition écologique et accessibilité économique et sociale<sup>17</sup>. Ces travaux s'inscrivent dans un débat sur la base sociologique des alternatives de transition, qui peinent à élargir leur public<sup>18</sup>. Ces initiatives, lorsqu'elles mobilisent des classes populaires, incarnent sur les territoires des manières concrètes de faire de la transition écologique un moyen pour lutter contre les inégalités sociales.

Le champ de la justice environnementale a également documenté les luttes des classes populaires pour défendre les milieux de vie face à l'industrialisation, l'urbanisation ou

l'artificialisation<sup>19</sup>. En région parisienne, les travaux portant sur ces types de lutte ont observé une prédominance des classes intellectuelles supérieures dans les collectifs militants et une difficulté à construire des alliances avec les habitants des territoires populaires concernés par ces grands projets<sup>20</sup>. Cependant, le « pôle radical » du mouvement écologiste connaît des transformations récentes à la faveur de ces luttes territorialisées et les travaux sur sa composition sociologique restent peu nombreux<sup>21</sup>. Il contribue à réancrer l'écologie politique dans une critique des inégalités économiques et sociales et des systèmes d'oppression et ouvre ainsi des perspectives politiques pour redéfinir l'écologie à partir des classes populaires<sup>22</sup>.

<sup>14</sup> Gueymard S. et al., 2016 ; Gueymard S., Laruelle N., 2017.

<sup>15</sup> Tallent T., 2023.

<sup>16</sup> Comby J.-B., 2015 ; Comby J.-B., Malier H., 2022.

<sup>17</sup> Bourgeois F. et al., 2023 ; Villalba B. et al., 2023

<sup>18</sup> Comby J.-B. 2016.

<sup>19</sup> Martínez Alier J., 2014.

<sup>20</sup> Marty L., 2015 ; Bollache L. 2022.

<sup>21</sup> Robineau C. 2020.

<sup>22</sup> Ouassak F., 2023.



## Introduction

### Structure du carnet

Ce carnet vise à proposer un état de la littérature scientifique et à identifier des pistes de renforcement des politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de la transition socio-écologique urbaine, à partir des pratiques et des initiatives écologiques des classes populaires. La première partie est consacrée à une revue de littérature scientifique sur les représentations négatives voire les stigmates qui pèsent sur les classes populaires en termes d'écologie.

A l'inverse, la seconde partie met en lumière les logiques à l'œuvre dans les pratiques et les initiatives écologiques des classes populaires, à Paris et en banlieue. La troisième partie synthétise les travaux qui identifient les freins aux pratiques et initiatives écologiques des classes populaires. Enfin, la dernière partie est consacrée aux politiques publiques parisiennes dédiées à une transition plus juste avec la synthèse des mesures du nouveau Plan Climat de Paris, la présentation des projets de recherches scientifiques en cours portées par la Ville de Paris, ainsi que les pistes et recommandations pour l'action publique.



## Classes populaires et écologie politique : les risques de stigmatisation soulevés par la littérature scientifique

Cette section souligne les risques de stigmatisation des classes populaires en matière d'écologie. Elle s'appuie sur une méta-analyse de la littérature scientifique et non sur une étude de cas territorialisée sur la Ville de Paris.

### Sur la question des déchets

La littérature scientifique souligne un paradoxe dans le rapport aux déchets des classes populaires : alors même que les pratiques de récupération et de réparation sont ancrées dans leurs modes de vie, les classes populaires (et les territoires qu'elles habitent) sont associées dans les représentations à la surproduction et à la mauvaise gestion des déchets. Ce paradoxe est constitutif du déchet lui-même, traversé historiquement par une double tension, entre rebut dont il convient de se débarrasser et ressource insuffisamment exploitée et valorisée d'une part<sup>23</sup>, et entre proximité de sa production et éloignement de sa gestion d'autre part<sup>24</sup>.

Cette stigmatisation des classes populaires s'inscrit dans une tradition hygiéniste qui, à partir du moment où les chiffonniers ne répondaient plus aux besoins de l'industrie (au début du XXe siècle), les condamnait au titre de la propreté urbaine<sup>25</sup>. La « mise au propre des villes » est devenue alors

un instrument de contrôle des classes populaires, associées à des classes dangereuses<sup>26</sup>. Dans le contexte actuel de durcissement des politiques migratoires, cette stigmatisation a une composante raciale lorsqu'elle touche des pratiques de récupération des populations issues de l'immigration maghrébine ou des populations dites roms ou roumaines<sup>27</sup>. Or la perception d'un mauvais entretien des espaces associée aux territoires populaires, loin d'être une propriété de ces territoires, est une conséquence de la société de consommation : les marges urbaines et sociales constituent les principaux débouchés des déchets qu'elle accumule. « Le nettoyage consiste généralement à évacuer des saletés qui sont dans des zones très administrées, très entretenues, très ordonnées (comme les villes et les centres-villes, mais comme nos maisons aussi) vers des zones moins habitées ou habitées par des gens qui n'ont pas le même pouvoir d'agir », rappelle le sociologue Denis Blot<sup>28</sup>.

En outre, la dissémination des déchets dans les espaces publics s'explique également par le manque et l'inadaptation des infrastructures permettant de les collecter, la surpopulation des espaces habités, la moindre fréquence des nettoyages proportionnellement à la densité de population, la topographie complexe des lieux, les décharges sauvages par des entreprises, l'investissement plus important des espaces publics, le renouvellement des habitants et les déménagements fréquents...

À rebours de la stigmatisation des quartiers populaires, les services de collecte des déchets de la Ville de Paris indiquent que les zones ayant les plus grandes difficultés de collecte des déchets sont sociologiquement variées.

<sup>23</sup> Barbier R., 2021

<sup>24</sup> Lhuillier D., Cochin Y., 1999

<sup>25</sup> Barles S. 2011.

<sup>26</sup> Guitard É., Milliot V., 2015.

<sup>27</sup> Milliot V., 2021 ; Olivera M., 2015.

<sup>28</sup> Reporterre, 8 juillet 2016. Voir aussi Blot D. et al., 2018.

## Classes populaires et écologie politique : les risques de stigmatisation soulevés par la littérature scientifique

### Sur la question de la nature et de la biodiversité

Dans les représentations collectives, le rapport à la nature des classes populaires est perçu comme soit inexistant, soit sous-qualifié. Les classes populaires urbaines, en particulier sa jeunesse, sont supposées éloignées de la nature. Dans cette logique, de façon générale et en dépassant le cas parisien, les opérations de « renaturation » ou de végétalisation, lorsqu'elles sont menées sans concertation avec les habitants, peuvent reproduire les logiques d'exclusion des populations les plus pauvres et de contrôle de leurs modes d'habiter. Elles sont susceptibles d'être des instruments aux mains des aménageurs visant à occuper des espaces pour éviter qu'ils soient soumis à des dégradations ou à des usages non désirés. L'inverse est vrai : les initiatives citoyennes participent à remettre de la nature en ville, créant de nouveaux bénéfices écologiques et de nouvelles alliances territoriales<sup>29</sup>.

On peut repérer dans les trajectoires d'habitants des quartiers populaires des éléments qui attestent de multiples liens à l'agriculture, à l'exemple de l'ancrage historique des jardins familiaux dans les

quartiers populaires, ou de la localisation de nombreux quartiers de grands ensembles sur d'anciennes zones maraîchères dont certains habitants gardent la mémoire, à l'instar de la Plaine des vertus, en Seine-Saint-Denis. Divers travaux montrent aussi le déploiement par les classes populaires d'une écologie du cadre de vie attentive à la nature ordinaire, située dans l'espace privé du balcon, de la jardinière ou du jardin, dans les interstices végétalisés des espaces publics urbains, ou dans les jardins de pied d'immeuble et les jardins familiaux<sup>30</sup>. Elle s'incarne dans des savoir-faire inégalement partagés au sein des classes populaires sur les semis, les boutures, les vertus médicinales des plantes.

Les quartiers populaires sont, par ailleurs, perçus comme des quartiers bétonnés dont les rares espaces verts offrent une nature pauvre écologiquement, à l'instar des pelouses rases ou pelées des pieds d'immeubles. De fait, les « pelouses » des grands ensembles ont été pensées dans un « schéma d'assemblage » fonctionnel avant d'être envisagées comme des espaces vécus et pratiqués<sup>31</sup>. Les conditions de

développement des végétaux n'étaient pas examinées et leur diversité est donc réduite. Cependant, ces « surfaces vertes » constituent un potentiel pour la requalification paysagère et écologique des quartiers populaires. Sous l'effet d'initiatives citoyennes ou institutionnelles de revégétalisation urbaine, certains quartiers ont des espaces verts à la richesse spécifique bien supérieure aux espaces verts très soigneusement traités des quartiers plus riches<sup>3233</sup>.

## Classes populaires et écologie politique : les risques de stigmatisation soulevés par la littérature scientifique

### Sur la question de l'énergie

Les études portant sur la recherche de maîtrise du poste énergétique par les ménages populaires ont relevé plusieurs obstacles à la réduction des consommations : la piètre qualité du bâti, une difficulté à apprécier les dépenses effectuées en raison de l'invisibilisation de ces consommations, l'absence de lisibilité des factures énergétiques<sup>34</sup>. Les recherches font également état, pour les classes populaires résidant en habitat social, tout comme pour tous les habitants de logements collectifs où la facture du chauffage collectif n'est pas individualisée, d'une difficulté à appréhender cette consommation.

Cette invisibilisation et le caractère collectif peuvent s'avérer problématiques dans

les cas d'investissements à la production collective d'énergie : les locataires ne montrent aucun consentement à co-investir car ils jugent que c'est l'affaire du propriétaire s'il souhaite avoir recours à cette solution, qu'ils voient comme non essentielle par rapport à l'isolation<sup>35</sup>. Ce type d'investissement suscite un intérêt s'il participe d'une gestion plus individualisée du chauffage et de l'énergie, ou s'il rend plus indolores les charges collectives. Enfin, contre le cliché de locataires sociaux insensibles à l'environnement, les ménages populaires estiment que l'autoconsommation collective contribue à la protection de l'environnement<sup>36</sup>.

<sup>29</sup> Rochard H., 2023 ; Yazar M., York A., 2023.

<sup>30</sup> L. Billen, 2023 b.

<sup>31</sup> Auricoste I., 2003.

<sup>32</sup> Cohen M. et al., 2012.

<sup>33</sup> Rochard, H. 2023

<sup>34</sup> Brisepierre G., 2022

<sup>35</sup> Brisepierre G., Ibid.

<sup>36</sup> Brisepierre G., Ibid.

## Classes populaires et écologie politique : les risques de stigmatisation soulevés par la littérature scientifique

### Sur la question des mobilités, en particulier l'usage de la voiture

Les membres des classes populaires possèdent moins souvent une voiture et comptent moins de détenteurs du permis de conduire que ceux des classes plus aisées<sup>37</sup>. Quand ils sont motorisés, ils conduisent plus souvent des modèles de voitures achetés d'occasion et donc de ce fait plus anciens et plus polluants que la moyenne<sup>38</sup>, ce qu'il faut relativiser puisqu'ils sont aussi à plus faible cylindrée et que le taux de possession de véhicules diesels n'est pas beaucoup plus élevé que la moyenne nationale<sup>39</sup>.

La moindre efficacité des véhicules des classes populaires est en partie compensée par le fait que les distances parcourues sont moins longues que celles d'autres classes sociales. Ainsi, au début des années 2000, dans la Grande Couronne parisienne, les automobilistes modestes parcouraient 9 000 km par an (tous usages confondus) contre 32 000 pour les plus riches<sup>40</sup>. Par ailleurs, les plus pauvres prennent moins l'avion que les plus dotés en capital économique<sup>41</sup>, malgré la massification du transport aérien des dernières décennies.

<sup>38</sup> Demoli Y., 2015 ; Demoli Y. et Lannoy P., 2019.

<sup>39</sup> Jolly M., 2020.

<sup>40</sup> Orfeuill J.-P., 2004.

<sup>41</sup> Demoli Y. et Subtil J., 2019.

## Des pratiques écologiques constitutives d'une économie populaire

Les représentations collectives vis-à-vis des classes populaires ignorent généralement leurs pratiques et initiatives écologiques. Or celles-ci existent bel et bien. Individuelles ou collectives, elles sont constitutives d'une « économie populaire ». On peut définir celle-ci, à la suite du Collectif Rosa Bonheur<sup>42</sup>, comme l'ensemble des stratégies de subsistance développées dans des situations de précarité et d'inégalités sociales.

Elles se passent bien souvent d'emplois formels mais prennent appui sur les ressources du territoire et produisent des formes de sociabilités et de solidarités spécifiques. Ces pratiques peuvent être qualifiées de sobres. Cependant, elles traduisent des situations d'inégalités sociales et environnementales qu'il est nécessaire de combattre.

### Sur la question des déchets

La mécanique de rue, la récupération et la revente d'occasion de biens de consommation, la réparation informelle d'équipements domestiques, le raccommodage des vêtements, la biffe (récupération d'objets jetés), etc., produisent des ressources dans des situations d'exclusion du marché de l'emploi. Chez les ferrailleurs roumains ou bulgares de Seine-Saint-Denis, c'est l'expérience de la migration, dans un contexte d'accueil hostile, qui les a poussés à développer cette activité<sup>43</sup>. Les « biffins » sont majoritairement des personnes exclues du marché du travail, pour qui la biffe relève d'une « économie de la débrouille »<sup>44</sup> ou d'une « économie de survie »<sup>45</sup>.

Les ressourceries et les magasins gratuits ou à prix ajustables sont investis par une part grandissante de publics précaires

dont le pouvoir d'achat s'est effondré avec la précarisation du marché du travail et l'inflation.

Ces alternatives sont un moyen d'accès à des biens de consommation de seconde-main ou de réemploi à bas prix<sup>46</sup>. Ces dispositifs tendent ainsi à remplir la fonction des structures d'aide sociale, dont la fréquentation est davantage associée à un sentiment de honte<sup>47</sup>. Dans ce contexte, les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) jouent un rôle central pour incarner la transition sociale et écologique<sup>48</sup>.

<sup>43</sup> Olivera, Op. cit.

<sup>44</sup> Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), 2008.

<sup>45</sup> Milliot V., 2011.

<sup>46</sup> Rassat F., 2017; Bucolo E., Lhuillier V., 2021.

<sup>47</sup> Bucolo E., 2017.

<sup>48</sup> Fayard V., 2019 ; ADEME et CREES, 2020.

## Des pratiques écologiques constitutives d'une économie populaire

### Sur la question de l'énergie

Le désir de contrôle de la consommation conduit à la mise au point de systèmes « bricolés » (coupure de la VMC, installation de minuteurs pour la lumière, pose de rideaux épais aux fenêtres)<sup>49</sup>. En ce qui concerne l'électroménager, en dépit de la conscience du poids de ce poste dans les dépenses, les consommateurs qui ont un budget très serré ont tendance à moins s'attarder sur le critère de la performance énergétique<sup>50</sup>.

Certaines pratiques de réduction de la consommation énergétique peuvent avoir des effets sur la santé : bouchage des aérations pour limiter les déperditions au risque de s'intoxiquer, moindre usage de l'eau chaude avec des effets sur l'hygiène, choix entre « manger ou se chauffer », avec pour effet le choix d'aliments à forte teneur énergétique entraînant des déséquilibres alimentaires<sup>51</sup>.

## Des pratiques écologiques constitutives d'une économie populaire

### Sur la question des mobilités

Les membres des classes populaires, et notamment les plus pauvres économiquement, et au sein de cette population les femmes, moins motorisées que les hommes, font preuve d'une sobriété contrainte ou imposée<sup>52</sup> qui les amène à avoir, par exemple, des empreintes « carbone » proches des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone pour 2030<sup>53</sup>.

La moindre utilisation de la voiture particulière est avant tout subie, notamment à cause du faible niveau de revenus et de patrimoine<sup>54</sup>. En Île-de-France, la distance moyenne entre tous les lieux d'emploi existants et tous les lieux de résidence recensés pour chaque catégorie sociale est plus contenue pour les cadres (18 km) que pour les employés (24 km) et les ouvriers (28 km)<sup>55</sup>.

Or le réseau de transports en commun n'étant pas toujours adapté à l'allongement de la distance domicile-travail et aux horaires décalés<sup>56</sup>, l'usage de la voiture semble ainsi être une vraie nécessité pour ces populations<sup>57</sup>. Un moindre accès à la voiture semble ainsi être une des causes de leur maintien dans la précarité voire d'un surcroît d'isolement. Le prix élevé des véhicules électriques, dont on vante officiellement les vertus écologiques, ajoute une pierre aux frustrations ainsi engendrées.

Pourtant, des aides sociales existent, à l'instar des tarifications sociales sur les abonnements en transports en commun ou des aides financières favorisant l'achat de vélos mécaniques ou à assistance électrique. Mais la complexité des démarches administratives<sup>58</sup> ajoutée à l'avancement des frais et du reste à charge représente un réel frein pour accéder aux aides, amenant à un « non-recours » de populations pourtant fortement nécessiteuses. En outre, le déficit d'image auprès des classes populaires ainsi qu'une méconnaissance de la pratique cycliste, notamment de la part des femmes, freinent l'adoption de ce mode de déplacement<sup>59</sup>.

<sup>49</sup> Roudil N., 2015 ; Subrémon, H., 2018 ; Robert C., 2021 ; Pink S. et al., 2022.

<sup>50</sup> Brisepierre G., Joly-Pouget M., 2020.

<sup>51</sup> Dubois U., Meier H., 2018.

<sup>52</sup> Bigot R. et Langlois S., 2011 ; Lejeune C., 2018 ; Amossé T. et Cartier M., 2019 ; Coulangéon P. et al., 2023.

<sup>53</sup> Chancel L., 2022.

<sup>54</sup> Jouffe Y. 2014.

<sup>55</sup> Wenglenski S., 2006

<sup>56</sup> Passalacqua A., 2011

<sup>57</sup> INSEE, 2021.

<sup>58</sup> Féré C. 2013

<sup>59</sup> Abord de Chatillon M., Ortar N., Sayagh D., 2021 ; Sayagh D., Dusong C., Papon F., 2022 ; Welsch J., 2022.

## Des pratiques subies mais aussi choisies

Outre les motivations économiques des pratiques de réduction des consommations, les personnes concernées font aussi état de motivations éthiques, esthétiques ou politiques. Pauvreté subie et sobriété choisie s'entremêlent bien souvent, et les pratiques d'économies sont fréquemment requalifiées par les personnes en pratiques écologiques.

Aux pratiques écologiques de distinction sociale des classes moyennes et aisées, les personnes des classes populaires opposent une écologie du « bon sens » ancrée dans leurs conditions matérielles de vie<sup>60</sup>. La requalification écologiste des pratiques populaires n'empêche pas le maintien de la nécessité, au même titre que la nécessité n'empêche pas que les pratiques de sobriété soient chargées d'une intention politique.

## Sur la question des déchets

Le glanage de produits alimentaires dans les poubelles ou après les marchés relève pour des retraités pauvres ou des étudiants aux ressources limitées d'un choix contraint et partiel en faveur d'une reprise en main de leur alimentation face aux dispositifs d'aide alimentaire<sup>61</sup>. La récupération d'objets jetés (ou biffe) est une manière de s'extraire des rapports d'exploitation du salariat précaire et de s'affirmer comme travailleur, voire comme entrepreneur, face à la mendicité<sup>62</sup>. Elle constitue aussi un plaisir, associée à une « chasse au trésor », à une attention sensible portée aux objets<sup>63</sup>. Les vide-greniers, les brocantes, le glanage, la biffe sont aussi des espaces et des activités où se tissent un lien social de proximité<sup>64</sup> et des formes de solidarité<sup>65</sup>.

<sup>60</sup> Comby J.-B., Malier H., 2022, Op. cit.

<sup>61</sup> Olivier C., Nicolai C., Riffaut H., 2010 ; Paddeu F., 2019 et 2021.

<sup>62</sup> Duclos M., 2019a; Duclos M., 2019b ; voir également les travaux de recherche en cours d'Olivia Mercier, doctorante en sociologie (LISE/CNAM) en contrat CIFRE à la Ville de Paris, (Titre provisoire de la thèse démarrée en 2022 : Dynamique et processus de l'économie populaire à Paris : Une stratégie d'adaptation face aux inégalités spatiales et sociales.)

<sup>63</sup> Rullac S., Bazin H., 2014 ; Pacreau F., 2016 ; Kojoue L., Roux D., 2017 ; Mercier O., thèse en cours. <https://www.theses.fr/s353433>

<sup>64</sup> Corbillé S., 2007 ; Moser S.J., 2014.

<sup>65</sup> Ramirez V., 2016.

## Des pratiques subies mais aussi choisies

### Sur la question de l'énergie

Dans le domaine énergétique, les ménages sont attachés à leur libre arbitre dans le contrôle et la gestion des usages de l'énergie. Cela renvoie à une demande non militante de pouvoir participer à la définition des pratiques de maîtrise des usages de l'énergie. Leur démarche est fondée sur l'expérience et le pragmatisme, dont le principal moteur est économique mais qui n'exclut pas un souci d'écologie, les deux se rejoignant fréquemment<sup>66</sup>.

Le désir de préserver un minimum de confort dans le logement renvoie aussi

au souci de préserver l'intégration des enfants : les parents ne souhaitent pas les priver de consommations qui contribuent à la présentation de soi (d'où par exemple l'importance du fer lisseur) ou à des normes de groupe (les jeux vidéo, la possession d'un smartphone)<sup>67</sup>. Lors des périodes chaudes, la fréquentation des commerces et supermarchés climatisés, l'ouverture des portes des espaces communs pour faire circuler l'air et rafraîchir les appartements procèdent du même objectif d'adaptation individuelle et collective.

## Des pratiques subies mais aussi choisies

### Sur la question de la nature et de la biodiversité

La préservation des espaces verts dans les quartiers populaires fait aussi l'objet d'actions citoyennes contre des aménagements de grande ampleur, par exemple au jardin des Vertus d'Aubervilliers<sup>68</sup> ou aux jardins familiaux du Bois des Chaqueux, à Fleury-Mérogis<sup>69</sup>. Ces collectifs citoyens revendiquent un droit à la nature et à la qualité du cadre de vie comparable à celle du centre-ville.

Cette demande sociale de végétalisation urbaine s'inscrit dans une histoire qui a consisté à ouvrir la ville sur la campagne dans de nombreux projets d'urbanisme dès le XIXe siècle,

notamment avec les jardins ouvriers. Elle est liée aussi à la mise en évidence assez récente, par des scientifiques, de la valeur écologique des espaces semi-naturels proches des quartiers populaires. Dans les quartiers haussmanniens de l'Ouest parisien, habités par des ménages aisés, les espaces semi-naturels publics, relativement artificialisés, fournissent peu de services écosystémiques<sup>70</sup>. À l'inverse, dans les quartiers de l'Est et périphériques, où vivent des ménages à faibles revenus, les espaces publics semi-naturels, plus ouverts et moins artificialisés, offrent des services écosystémiques plus élevés.

Parallèlement, l'attachement aux milieux de vie, tels que les jardins ouvriers ou partagés, devient un facteur de reconquête de l'autonomie citoyenne, à l'écart des dynamiques de rénovation urbaine<sup>71</sup>.

Cette reconquête s'appuie sur des logiques d'entraide et de solidarité pour les populations précaires, via des dons alimentaires issus des jardins, des services rendus ou au travers de l'implication dans des activités collectives.

<sup>66</sup> Roudil N. et al., 2015.

<sup>67</sup> Robert C., Op. cit.

<sup>68</sup> <http://jardinsaubervilliers.fr/>

<sup>69</sup> Reporterre, 9 décembre 2021.

<sup>70</sup> Cohen M. et al., Op.cit.

<sup>71</sup> Den Hartigh C., 2013 ; Granchamp L., Joly R., 2023 ; Adam M. et al., 2023.

## Des pratiques subies mais aussi choisies

### Sur la question des mobilités

Plusieurs études quantitatives nationales réalisées à partir de l'Enquête Mobilité des Personnes (EMP)<sup>72</sup>, les Enquêtes Ménages Déplacements (EMD) et les Enquêtes Certifiées Cerema (EMC2)<sup>73</sup> montrent que malgré des temps de trajet similaires, les distances parcourues entre les habitants des QPV et hors QPV diffèrent largement : la moitié des déplacements des habitants des QPV sont de moins de 2 km alors qu'ils sont de 3,5 km ailleurs. Ce constat se traduit par une forte inégalité de vitesse, notamment expliquée par un moindre accès à la voiture : cette dernière était utilisée sur moins de quatre déplacements sur dix en QPV en 2019, contre plus de six sur dix dans les autres quartiers urbains.

Par ailleurs, ces mêmes enquêtes nous informent également d'un plus grand recours, en particulier par les femmes, à la marche et aux transports en commun, et d'un moindre usage du vélo chez les populations des quartiers populaires. Ces éléments nous amènent donc à nous demander si ces pratiques ne seraient pas subies plutôt que choisies, expliquées par différents déterminants sociaux, psychosociaux, économiques et matériels.

Malgré ce constat et en tenant compte du puissant discriminant social que constitue

la mobilité, certains auteurs mettent en revanche l'accent sur l'importance de l'ancrage local et des réseaux sociaux, amicaux et familiaux qui jouent un rôle essentiel dans les pratiques de mobilité des ménages pauvres<sup>74</sup>. Il apparaît donc que les habitants des quartiers populaires font des choix fondés sur des attaches sociales et spatiales solides<sup>75</sup> mais très souvent passés sous silence, alors que cela semble être au cœur des modes de fonctionnement de ces habitants<sup>76</sup>.

<sup>72</sup> Isambourg T, Bouzouina L et Mignot D, 2023

<sup>73</sup> Juste N, Meissonnier J et Richer C, 2020

<sup>74</sup> Fol S., 2009 ; Bacqué M.-H. & Fol S., 2007

<sup>75</sup> Vincent-Geslin S et Ravalet E, 2015

<sup>76</sup> Voir les travaux de recherche en cours d'Antoine Leydier, doctorant en géographie (Lab'Urba, Univ. Gustave Eiffel) en contrat CIFRE à la Ville de Paris, (Titre provisoire de la thèse démarrée en 2024 : Contraintes de mobilité, immobilité et santé environnementale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville parisiens.).

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

La littérature scientifique fait état d'un certain nombre de freins aux initiatives écologiques<sup>77</sup>, dont certains sont spécifiques des classes populaires, tandis que d'autres sont renforcés dans des situations de précarité et de pauvreté. La liste des freins proposée ici n'a pas valeur d'exhaustivité et vise d'abord à donner à voir l'imbrication de freins de nature variée.

### Une accessibilité économique et géographique limitée

Le discours dominant et englobant de l'écocitoyenneté tend à masquer les inégalités sociales alors qu'elles déterminent des modes de vie et de consommation inégalement contributeurs à la crise écologique. Il égalise les capacités de changements de comportements et de résilience face aux risques alors que les plus pauvres sont plus contraints par leurs conditions matérielles d'existence : manque d'accessibilité économique à certains biens de consommation associés à l'écocitoyenneté (produits issus de l'agriculture biologiques, voitures électriques par exemple), manque d'accessibilité géographique des alternatives à la surconsommation<sup>78</sup>, carence commerciale sur l'alimentation durable<sup>79</sup>.

<sup>77</sup> Juan M. et al., 2023.

<sup>78</sup> Crosemarie P., 2015.

<sup>79</sup> APUR, 2016.

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### Une définition de l'écologie alignée sur les préoccupations des classes aisées

La lutte écologique est marquée par une certaine intellectualisation et abstraction, une technicité des concepts qui nécessite un maniement des codes, de la rhétorique et des grilles d'analyse et d'interprétation.

Ce verrou est partiellement lié au capital culturel et scolaire des individus mais aussi rattaché à un type spécifique d'engagement écologique : une certaine écologie fondée sur l'expertise, fortement institutionnalisée et internationalisée (ONG, etc.). Cet obstacle symbolique et sémantique ne se retrouve pas dans tous les répertoires d'actions écologistes. L'écologie du quotidien et les alternatives locales se distinguent ainsi d'une écologie de plaidoyer ou d'expertise<sup>80</sup>.

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### Des marqueurs contradictoires de la distinction sociale

L'injonction aux écogestes de la part des institutions est d'autant plus culpabilisante qu'elle entre en contradiction avec d'autres normes dominantes de la distinction sociale, construites sur la consommation et la possession de richesses<sup>81</sup>. Il est d'autant plus coûteux d'adopter des pratiques écologiques pour des personnes qui tirent un faible bénéfice distinctif à se conformer à « l'éco-habitus »<sup>82</sup>. Les personnes qui

adoptent des pratiques ou mènent des initiatives écologiques peuvent ainsi être confrontées à un sentiment de dissonance à l'égard de leurs réseaux de sociabilité (famille, amis, voisins...) si ceux-ci ne sont pas régis par les mêmes logiques de distinction sociale<sup>83</sup>. Ce résultat rejoint les travaux de psychologie sociale sur les comportements planifiés qui suggèrent que les normes perçues comme étant celles

de son groupe d'appartenance (croyances normatives) ont un effet significatif sur les intentions et les comportements<sup>84</sup>.

Dans le cas de la mobilité, par exemple, certaines transformations que supposent la transition socio-écologique peuvent venir frustrer les aspirations à vouloir consommer comme les classes moyennes et supérieures, ce qui passe notamment par l'acquisition d'une voiture individuelle<sup>85</sup>. Une politique publique de mobilité visant notamment à décourager l'utilisation et/ou la possession de voitures individuelles (pour accélérer le report modal) peut générer ces sentiments de frustration ou de « confiscation » des horizons souhaitables<sup>86</sup>, même chez les populations qui sont objectivement moins équipées et qui subissent le plus les pollutions et nuisances liées à la voiture individuelle. Ainsi, à l'instar du reste de la population, les classes populaires peuvent aspirer à moins de trafic automobile en général, tout en souhaitant que leur propre mobilité en voiture soit simplifiée et améliorée<sup>87</sup>.

Leur spécificité est qu'elles rencontrent de nombreux autres obstacles à la conversion écologique de leur mobilité quotidienne<sup>88</sup>. Toutefois, dans un environnement où l'usage de la voiture n'est pas indispensable, voire peut devenir problématique, comme à Paris et sa banlieue, la démotorisation n'est pas aussi problématique qu'ailleurs<sup>89</sup>. Dans le cas des déchets, l'association de la récupération à la pauvreté reste un frein à la mixité sociale dans les ressourceries

ancrées en quartier populaire, tant l'achat de neuf reste un marqueur de distinction sociale au sein de classes populaires de plus en plus segmentées<sup>90</sup>.



<sup>80</sup> Ollitrault S. 2001.

<sup>81</sup> Agence du Don en Nature, IFOP, 2021.

<sup>82</sup> Grossetête M., 2019, Op. Cit.

<sup>83</sup> Billen L. 2023a, Op. Cit.

<sup>84</sup> Ajzen I., 1991 ; Armitage C.J., Conner M., 2001.

<sup>85</sup> Amossé et Cartier, 2019, Op. Cit.

<sup>86</sup> Duvoux N., 2023.

<sup>87</sup> Berroir S. et al., 2018.

<sup>88</sup> Demoli Y., Sorin M. et Axel V., 2020.

<sup>89</sup> Cacciari J., Belton Chevallier L. 2020.

<sup>90</sup> Scherrer, V. & Caponnetto, N., 2019 ; Fondation Jean Jaurès, Agence du Don en Nature, IFOP, 2021 ; Brice Mansencal L., Guillard V., Milliot C., 2022.



## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### Une écologie descendante à l'origine d'une mise à distance de la question écologique

Les classes populaires ne peuvent pas s'approprier des mesures écologiques qui ne sont pas adaptées ni à leurs contraintes économiques ni à leurs modes de vie. Dans ce contexte, les personnes ont tendance à procéder à une « mise à distance » de la question écologiste, en fondant leur argumentaire sur une scission symbolique entre « eux », les personnes qui peuvent se permettre de suivre les consignes des politiques publiques, et « nous », ceux qui ne peuvent pas, malgré leur intérêt et compréhension des enjeux<sup>91</sup>.

Ainsi l'interprétation des résultats des enquêtes sociologiques portant sur la diffusion dans la société des préoccupations écologistes doit composer avec un biais définitionnel selon le périmètre donné à l'écologie et les connotations qui lui sont associées<sup>92</sup>.

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### Une assignation des classes populaires à la question sociale

Certains schémas de pensée, intériorisés par les habitants, les acteurs associatifs et les acteurs publics, assignent les catégories populaires à une forme de désintérêt et d'indifférence vis-à-vis de la question écologique. Ils postulent que la préoccupation de subsistance viendrait court-circuiter la préoccupation écologiste (suivant la pyramide de Maslow sur la hiérarchie des besoins essentiels). Cette

représentation déterminée socialement induit une approche psychologisante qui constitue un frein aux approches socio-écologiques. Elle entraîne en effet également une assignation de l'engagement des précaires à la seule solidarité et, de fait, l'invisibilisation des engagements ou préoccupations écologiques des plus vulnérables par la réduction de leurs actions à des motivations sociales et solidaires<sup>93</sup>.

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### La fabrication de l'ignorance

La production de l'ignorance (ou de la désinformation) concernant les enjeux écologiques et les injustices socio-environnementales peut être la résultante du système scolaire et des médias<sup>94</sup>, mais s'exerce aussi, via d'autres mécanismes, à propos des industries agro-alimentaire et pharmaceutique, par exemple pour la toxicité de produits chimiques dans l'alimentation, etc.

Elle freine ou contredit l'engagement écologique, particulièrement là où celui-ci s'appuie sur une expertise technique et des capitaux culturels importants<sup>95</sup>. Si ce frein n'est pas spécifique aux classes populaires, il augmente le coût d'entrée à la participation à des mobilisations écologistes fondées sur l'expertise.

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### La fabrication du sentiment d'impuissance

Les contraintes externes à l'individu et multiples – qui pèsent en particulier sur les classes populaires – exercent un « contrôle comportemental » et impactent la manière dont « elles se sentent capable ou non d'agir »<sup>96</sup>. Face au sentiment d'immensité du problème écologique, la culpabilisation des individus via les diverses injonctions à convertir leur mode de vie est un frein paradoxal à l'action, et tend plutôt à produire de l'inertie. Les personnes qui adhèrent aux discours incitant les individus à accomplir une « réforme écologique de leurs modes de

vie »<sup>97</sup> sont susceptibles de tenter de mettre en œuvre ces transformations dans toutes les sphères de leur vie. Face à la difficulté de se conformer à ces standards par leur seule action individuelle et d'évaluer son impact réel dans un contexte d'urgence écologique, cette injonction à l'écocitoyenneté est susceptible de générer un sentiment d'impuissance et de découragement, voire de fatalisme, face aux responsabilités des États et des lobbys<sup>98</sup>.

## Des freins aux initiatives socio-écologiques des classes populaires

### Le décalage temporel

La transition socio-écologique est marquée par une temporalité du temps long qui nécessite une projection, une anticipation et une mise en relation présent-avenir, en contradiction avec ce que vivent les gens au quotidien.

Ce frein concerne tout le monde, mais plus encore les classes populaires, qui ont un rapport au temps plus « présentiste » que les classes supérieures<sup>99</sup>, ce qui peut d'ailleurs être perçu par les institutions comme un manque de prévoyance<sup>100</sup>.

<sup>91</sup> Comby J.B., Malier H. 2022.

<sup>92</sup> Bell M.M. 2004.

<sup>93</sup> Juan M. et al., 2023b.

<sup>94</sup> Comby J.B., 2015, op. cit.

<sup>95</sup> Girel M., 2017 ; Moizard-Lanvin J., 2021 ; voir aussi La fabrique de l'ignorance, réalisation Franck Cuveillier, Pascal Vasselin, diffusé par Arte, <https://archive.org/details/la-fabrique-de-l-ignorance-arte>

<sup>96</sup> Ajzen, 1991.

<sup>97</sup> Dobré M., Juan S., 2009.

<sup>98</sup> Brunet L. 2020 ; Pouchain D., Petit E., 2022.

<sup>99</sup> Duvoux N., 2023, Op cit. ; Henri-Panabière G. et al., 2019.

<sup>100</sup> Comby J.B et Grossetête M., 2012, Op. Cit.

## Des propositions pour des politiques écologiques urbaines plus justes

### Quelques grands principes énoncés par le GREC Francilien pour orienter l'action publique

A l'issue de cette revue de littérature, le GREC francilien propose de retenir quelques grands principes qui peuvent guider l'action publique en faveur d'une écologie populaire.

**Reconnaître la portée de ces pratiques et initiatives populaires dans la transition écologique et sociale :** les classes populaires sont ainsi valorisées en tant qu'actrices de la transition. Cette reconnaissance peut prendre des formes variées dans le discours politique, dans les instruments et les supports de communication, dans les dispositifs participatifs, dans les projets menés avec les écoles.

**Viser le pouvoir d'agir commun :** Les politiques de sensibilisation et d'information pourraient être centrées non pas sur les changements de comportements, ceux-ci étant souvent subis, mais sur l'appropriation collective des espaces partagés (rues, jardins, squares, fontaines...), et sur les relations que chacun entretient avec son environnement et son quartier.

**Éviter une récupération politique des pratiques :** les pratiques doivent conserver leur caractère informel, spontané, non

encadré et collectif associé à l'organisation sociale propre de chaque quartier populaire. **Soutenir l'insertion sociale :** pour éviter de renforcer les formes précarisées d'emploi, à forte pénibilité, ou de travail gratuit qui caractérisent les économies informelles, il est souhaitable de soutenir prioritairement les acteurs porteurs de dispositifs d'insertion sociale et d'imaginer de nouveaux dispositifs adaptés permettant aux travailleurs de gagner correctement leur vie, d'améliorer leurs conditions de travail et de mieux s'insérer socialement.

**Être accompagnées d'une politique continue de sobriété dirigée vers toutes les classes sociales :** les politiques de sobriété gagneraient à être orientées de manière privilégiée vers les classes sociales qui consomment le plus et à insister sur le « consommer moins » en complément du « consommer mieux ».

**Organiser un suivi participatif de long terme :** les actions menées sont d'autant mieux appropriées qu'elles sont construites collectivement dès leur conception et jusqu'à leur évaluation.

Des propositions pour des politiques écologiques urbaines plus justes

## L'action publique de la Ville de Paris et l'intégration d'une politique de transition « plus juste »

Les échanges autour de l'élaboration de ce carnet se sont déroulés en parallèle de la révision du Plan Climat Air Énergie de Paris 2024-2030. Les questions de justice sociale et de lutte contre les inégalités environnementales se retrouvent ainsi dans les cinq grands enjeux du Plan Climat (voir l'encadré 1).

Les politiques de justice sociale de la Ville de Paris sont également alimentées par plusieurs projets de recherches doctorales en cours menés dans le cadre de Convention Cifre (voir l'encadré 2).

## Encadré 01

### Extraits des mesures phares du Plan Climat sur la transition « plus juste »

**Enjeu 1 - Protéger les parisiennes et les parisiens, avec une priorité donnée aux QPV**

1. Rafraîchir la ville (végétalisation, adaptation du bâti, transformation de l'espace public, etc.).
2. Lutter contre toutes les formes de précarité (énergétique, alimentaire, etc.) et réduire les inégalités environnementales.
3. Améliorer la santé des parisiens et parisiennes, en identifiant les vulnérabilités des populations les plus fragiles

**Enjeu 2 - Accélérer la réduction des émissions des gaz à effets de serre**

1. Rénover massivement les bâtiments (logements et équipements publics).
2. Décarboner les transports

**Enjeu 3 - Préserver les ressources**

1. Sortir des énergies fossiles en développant les énergies renouvelables.
2. Développer une gestion plus durable de l'eau en Ville.
3. Développer une politique de sobriété matérielle (économie circulaire, réemploi, etc.)

**Enjeu 4 - Promouvoir et accompagner le développement d'une économie locale, résiliente et bas carbone**

1. Soutenir le commerce et l'artisanat local et durable.
2. Transformer le travail et de l'emploi au regard de la transition environnementale.
3. Financer et investir dans la transition environnementale

**Enjeu 5 - Agir ensemble pour le climat**

1. Développer une gouvernance partagée.
2. Communiquer et sensibiliser avec des approches adaptées aux différents publics.
3. Partager les avancées du Plan régulièrement.
4. Organiser des rencontres annuelles avec les associations parisiennes sous le prisme de la justice sociale et climatique.

## Encadré 02

### Recherches doctorales en cours à la Ville de Paris

Antoine Leydier, En cours depuis 2024, Contraintes de mobilités, immobilité et santé environnementale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, thèse en géographie, Lab'URBA ; Université Paris-Est Créteil, DVD, Agence de la Mobilité, Ville de Paris.

Lisa Lejemtel, En cours depuis 2023, Nature en ville et justice environnementale à Paris, thèse en Economie écologique, CIRED & laboratoire ESE, Université Paris-Saclay, DTEC, Ville de Paris.

Olivia Mercier, En cours depuis 2022, Dynamique et processus de l'économie populaire à Paris : le cas du glanage alimentaire, thèse en sociologie, LISE Cnam/Cnrs, DDCT, Ville de Paris.

Ellora Miguel, En cours depuis 2022, Justice sociale et acceptabilité des politiques publiques environnementales de la Ville de Paris, thèse en Psychologie Sociale, LPS, Université Paris Cité, DTEC, Ville de Paris.

Marta Tramezzani, En cours depuis 2022, Le développement des communautés d'énergie en milieu urbain: une comparaison Paris, Barcelone, Milan, thèse en science politique, Centre d'études européens et

de politique comparée, CEE - Sciences Po, DTEC, Ville de Paris.

Thuy-Trang Trinh, en cours depuis 2024, Quartier d'Innovation Urbaine Chapelle-S : enjeux et impact de l'innovation dans la conception des opérations d'aménagement métropolitain, thèse en Aménagement-Architecture, Laboratoire ATEENSA Normandie & Research Group Urbanism & Urbanization, University of Ghent, DU, Ville de Paris.

## Des propositions pour des politiques écologiques urbaines plus justes

### Les enseignements généraux communs pour renforcer les politiques parisiennes de justice sociale et environnementale

#### Soutenir le pouvoir d'agir et la capacitation des classes populaires en matière d'écologie

Le parti pris de cette synthèse est que le soutien de la Ville aux initiatives écologiques des classes populaires (elles-mêmes liées à leurs « capacités ») **peut contribuer à réduire les inégalités en améliorant leur contexte de vie, et ainsi contribuer efficacement à la transition socio-écologique.**

Cette approche suppose

1. de partir des besoins des personnes concernées, notamment dans les QPV, pour cadrer les politiques publiques ;
  2. d'associer à ces démarches les populations concernées habitant les autres quartiers de la Ville ;
  3. d'étendre la réflexion au-delà des limites administratives de la Ville pour prendre en compte les impacts du développement de la Ville de Paris sur sa périphérie et ses territoires d'approvisionnement.
- Les échanges entre la Ville et le groupe scientifique suggèrent qu'un **renforcement des liens initiés entre les politiques de transition écologique de**

la Ville<sup>101</sup> et l'action menée dans le cadre de la Politique de la Ville permettrait de concrétiser une transition socio-écologique juste pour Paris.

- La Ville de Paris pourrait **jouer un rôle moteur** dans l'identification des initiatives, la mise en lien des actrices et acteurs de la transition socio-écologiques et la **promotion et l'accompagnement de transformations trans-territoriales**, comme elle le fait déjà, par exemple, sur les politiques d'alimentation durable avec AgriParisSeine.

<sup>101</sup> Lorem Ipsum

## Documenter les pratiques et les initiatives écologiques des classes populaires parisiennes

L'approche proposée par le GREC rancilien apporte un changement de perspective sur la définition de la participation des classes populaires à la transition. Elle ouvre deux questionnements qui peuvent guider l'action de la Ville de Paris : **qui définit ce qui relève ou non de pratiques ou d'initiatives écologiques ? Comment identifier des pratiques et initiatives écologiques qui ne sont pas forcément présentées comme telles, y compris par les personnes concernées ?**

Intégrer pleinement et soutenir les contributions des classes populaires à la transition nécessite donc d'investiguer sur ces pratiques et initiatives existantes.

- La Ville pourrait développer un programme de recherche visant à faire un **état des pratiques et initiatives écologiques des classes populaires** dans Paris et sa périphérie. Cette recherche viserait à affiner les mécanismes par lesquels l'action publique pourrait **renforcer sa politique « d'aller vers » sur les questions de transitions** : quels sont les espaces les plus adaptés à investir (centres sociaux, régies de quartiers, etc.) ? Quelles sont les dispositifs et méthodes à favoriser ? Comment construire un langage commun ancré dans les pratiques locales ? Quels sont les intermédiaires et acteurs-relais sur lesquels la ville peut s'appuyer ?

## Investiguer et investir l'échelle du quartier pour territorialiser la transition socio-écologique

La déclinaison locale des politiques publiques de transition socio-écologique vise à soutenir et créer des réseaux de solidarité au sein des quartiers populaires pour favoriser les résiliences face aux chocs écologiques, ainsi qu'à co-construire des réponses engagées à partir des pratiques et usages des habitantes et habitants.

- L'accompagnement de cette territorialisation nécessiterait de **développer un programme de recherche-action sur la participation des classes populaires à la transition**

**écologique**, pour

1. observer les politiques municipales en cours (politique de la Ville, mise en œuvre et déclinaison locale du Plan Climat, dispositifs Territoires zéro déchets et Quartiers résilients, etc.) ;
2. croiser les savoirs entre citadines et citadins, agentes et agents de la Ville, chercheuses et chercheurs et actrices et acteurs associatifs et économiques ;
3. coproduire des réponses ancrées et engagées.

## Soutenir le pouvoir d'agir et la capacitation des classes populaires en matière d'écologie

Cela nécessite d'articuler les niveaux d'engagement individuel, organisationnel et territorial, en étant attentifs aux trajectoires personnelles. L'objectif est donc à la fois d'accompagner les collectifs à lever les obstacles et les freins au **changement d'échelle des initiatives citoyennes écologiques**<sup>102</sup>.

- Le soutien à la transition dans les QPV pourrait prioriser les dispositifs **d'accompagnement à l'engagement**, et en particuliers ceux portés par les **organisations ancrées dans les territoires** (régies de quartier, centres sociaux, associations locales, équipes de développement locales, bailleurs sociaux, ...), en pérennisant des postes salariés au sein des organisations pour **développer, renforcer les activités de coordination et de mise en œuvre** des dispositifs existants.
- Un **programme de recherche-action** sur le temps long pourrait **accompagner et outiller** les processus d'engagement des personnes, et les transformations organisationnelles et territoriales dans des dispositifs territorialisés.

Des propositions pour des politiques écologiques urbaines plus justes

## Les enseignements thématiques communs pour renforcer les politiques parisiennes de justice sociale et environnementale

### Sur la question de l'énergie

On l'a vu, la piètre qualité du bâti nuit à la réduction des consommations énergétiques et accentue la précarité énergétique. L'invisibilisation des consommations et la faible lisibilité des factures sont d'autres obstacles à cette réduction. Le soutien

aux initiatives de moindre consommation par pose de compteurs individuels, et le soutien aux services d'aide et conseil aux particuliers doivent être encouragés.

- Au-delà de son périmètre, la Ville pourrait engager une démarche d'interpellation pour une transparence des prix et des modes de calcul, ainsi que des politiques tarifaires proposant un premier prix peu élevé pour une consommation raisonnable par ménage.

Comme cela a été identifié dans le cadre du programme Slime de la Ville de Paris, l'accompagnement des ménages peut susciter un **sentiment d'insécurité lié au fait d'être repéré comme « précaires »** et d'aggraver une situation déjà complexe, d'où une difficulté à les mobiliser. Cette difficulté pourrait être contournée en **élargissant les réseaux de contacts, avec des personnels déjà identifiés comme étant « de confiance » par les ménages**, par exemple issues de structures reconnues (la Poste, les soignants à domicile, les services de portage de repas...). Les pouvoirs publics devront alors communiquer largement sur les actions entreprises pour rassurer les ménages.

- À l'échelle de la Ville, les aides financières pourraient également évoluer pour délaissier l'égrenage d'aides ponctuelles qui ne résolvent qu'imparfaitement la déperdition énergétique (changer les fenêtres sans refaire l'isolation des murs) au profit d'une **aide globale définitive de rénovation énergétique**, ventilation comprise, qui évitera les déperditions de chaleur. Ce changement doit être **accompagné d'une information précise afin d'induire un changement durable**

**des habitudes.** Il serait aussi pertinent de s'assurer que les rénovations proposées correspondent aux usages et aux modes de vie, en évitant de plaquer des solutions toutes prêtes.

- La Ville pourrait également **soutenir le développement de communautés d'énergie citoyenne (CEC) pour une appropriation citoyenne de l'énergie dans les QPV**<sup>103</sup>. Au-delà de la production d'énergie, elles peuvent proposer des services énergétiques variés (rénovation, sensibilisation, lutte contre la précarité énergétique) et ciblés sur les besoins des plus précaires. À Barcelone, des conseillers énergétiques au service du quartier sont formés au sein des CEC dans une démarche de réinsertion. À Milan, les CEC se développent sur des structures d'hébergement d'urgence et d'accueil, et la ville accompagne financièrement les ménages pour l'adhésion aux CEC, qui permettent ensuite de financer des travaux de rénovation et des services destinés à l'accueil des publics précaires.

<sup>102</sup> Juan M., Bucolo E., Billen L., 2023b, Op cit.

<sup>103</sup> Voir les travaux de recherche en cours de Marta Tramezzani, doctorante en sciences politiques (CEE-Sciences Po) en contrat CIFRE à la Ville de Paris, (Titre provisoire de la thèse démarrée en 2022 : Le développement des communautés d'énergie en milieu urbain: une comparaison Paris, Barcelone, Milan).

## Sur la question de l'énergie

Comme constaté sur le terrain et dans la recherche, la prévention, la sensibilisation et la pédagogie en vue de réduire les consommations, réduire le gaspillage, et améliorer le tri doivent dépasser les quartiers populaires. Du même coup, cette politique implique d'affiner le discours général d'écologisation et de prévention pour l'adapter en fonction des interlocuteurs, ce qui aurait pour avantage de consolider l'action des multiples associations qui interviennent dans les quartiers populaires.

Dans un souci de préservation des ressources naturelles, la Ville de Paris s'est engagée dans une politique publique de prévention et de réduction des déchets au début des années 2000. Dans ce cadre, la Ville déploie au niveau local des Territoires zéro déchet (TZD), notamment dans les quartiers populaires, afin d'inciter les habitants à adopter des gestes favorisant le réemploi et le recyclage des déchets ménagers.

- Trois pistes de renforcement de cette politique ont été identifiées :
1. **Pérenniser les ressourceries et recycleries éphémères** en QPV afin de consolider le maillage en proximité de lieux de réemploi sur tout le territoire parisien développé par la Ville depuis 10 ans ;
  2. Contribuer à **assurer aux biffins des conditions de travail et une rémunération digne**, en collaboration avec les collectifs constitués sur cette

cause ;

3. **Reconnaître les pratiques informelles écologiques réalisées notamment par des classes populaires**, comme le glanage alimentaire<sup>104</sup>, comme une contribution à la transition socio-écologique de la Ville de Paris.
- Pour continuer et développer la politique parisienne en matière de réduction des déchets, la facilitation d'accès aux boutiques de produits en vrac, qui freinent la consommation d'emballages, est une piste à étudier, en lien avec les actions menées par le réseau de l'association Vrac, déjà actif dans les quartiers populaires parisiens<sup>105</sup>. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une **recherche analysant les conditions socio-économiques d'accès au vrac et les moyens de lever les freins existants.**

<sup>104</sup> Voir les travaux de recherche en cours de Olivia Mercier, doctorante en sociologie (LISE-CNAM) en contrat CIFRE à la Ville de Paris, 24/40 (Titre provisoire de la thèse démarrée en 2022 : Dynamique et processus de l'économie populaire à Paris : le cas du glanage alimentaire).

<sup>105</sup> <https://paris.vrac-asso.org/>

## Sur la question de la nature vivante

### En lien avec le dérèglement climatique

L'îlot de chaleur urbain (ICU) transforme les espaces publics en des lieux difficilement vivables, voire de surmortalité en période de canicule<sup>106</sup>. Les 131 cours oasis actuelles de Paris sont une des adaptations adoptées par la Ville de Paris. Pilotées par la Direction des affaires scolaires (DASCO), en collaboration avec la Direction des constructions publiques et de l'architecture (DCPA), qui réalise les travaux, la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) ainsi que la Direction de la propreté et de l'eau (DPE), elles sont un exemple concret de la mise en œuvre de la stratégie de résilience de la Ville de Paris adoptée en 2017, et elles concourent au Plan Climat, Plan Biodiversité et au Plan Paris Pluie de la Ville.

Cette stratégie vise à renforcer la capacité du territoire à faire face à l'urgence écologique. En effet, les cours oasis créent des espaces végétalisés, rafraîchis, plus naturels par le jeu de la désimperméabilisation des sols et de la création de plusieurs strates végétales essentielles pour la biodiversité, grâce à la présence de l'eau, de zones d'ombre... Les projets de « rues aux écoles » et de « rues aux enfants » ont parallèlement la capacité d'améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles<sup>107</sup>.

Si l'aspect environnemental est capital, le projet oasis est indissociable de la prise en compte du bien-être des enfants dans l'aménagement de la cour : diversifier les espaces pour répondre aux besoins multiples

des élèves, entre petits et grands, énergiques et calmes, favoriser leur épanouissement personnel, leur développement moteur et social. Selon la DASCO, les retours des équipes pédagogiques sont très positifs : une plus grande mixité, un meilleur climat scolaire avec une réduction des conflits... Cependant, de nombreux freins soulignés par les chercheurs et les services concernés, pourraient être intégrés plus systématiquement dans les projets<sup>108</sup> afin de proposer des **solutions d'accompagnement pour l'appropriation de leurs nouvelles cours**.

- Il en va, par exemple, de la peur de la saleté et des risques encourus par les enfants, ou encore d'une gouvernance des projets de la phase de conception à celle de la réalisation sous tension. Un des enjeux pour la réussite de la transition socio-écologique des cours d'écoles repose sur la **participation systématique de la communauté éducative à toutes les étapes de l'aménagement des cours oasis et de leur usage** : co-conception, pour l'esquisse de la cour, avec les enfants, les enseignants, les responsables éducatifs ville (REV), les professeur(e)s de sport de la Ville (PVP), les animateurs et animatrices de la ville; organisation de chantiers participatifs impliquant parents et enfants (plantation de végétaux, construction de mobilier,

etc.), entretien des espaces végétalisés et potagers, transformation de ces espaces en supports de pratiques pédagogiques inédites.

- Les retours de terrain montrent des difficultés à l'engagement des habitants des quartiers populaires dans l'utilisation des cours oasis. Afin de répondre à ces difficultés, la Ville pourrait engager plusieurs recherches et analyses pour :
  1. étudier **comment soutenir la participation des familles** à l'entretien de ces espaces végétalisés;
  2. examiner comment **valoriser les initiatives citoyennes de revégétalisation et de désimperméabilisation qui émergent à l'échelle des quartiers**;
  3. d'évaluer comment le développement des cours oasis, dans les quartiers populaires, **fait évoluer le rapport à l'environnement des habitants, et si leur présence améliore leurs conditions de vie et d'apprentissage**.

### En lien avec l'alimentation

L'alimentation de proximité et de subsistance via l'accès à des jardins partagés et un ravitaillement par des commerces accessibles jouent un rôle important à Paris<sup>109</sup>. Ce sont des objectifs à renforcer pour réduire les inégalités et la précarité alimentaire dans le cadre de la transition socio-écologique. Sur ce point, la Ville de Paris a déjà bien avancé. Elle finance par exemple l'achat de denrées brutes locales et durables (légumes, légumineuses et fruits) pour des acteurs de l'aide alimentaire, les cuisines partagées et les épiceries sociales et solidaires, et soutient les efforts de logistique propre. Des ateliers de cuisine et des visites de ferme s'ajoutent à ce programme, en collaboration avec l'association Action contre la faim qui mène les enquêtes aptes à objectiver les bénéfices.

L'Agence d'écologie urbaine de la Ville travaille avec l'Association française d'agriculture urbaine (AFAUP) pour mieux mettre en relation les projets d'agriculture urbaine et

les habitants. Le travail de thèse de Carla Altenburger<sup>110</sup> en cours vise notamment à étudier comment améliorer le maillage en commerces les plus accessibles possibles, et notamment ceux à double ou triple tarification tels que Saveurs en partage<sup>111</sup> ou le réseau VRAC. Complémentairement, la Ville a participé aux expérimentations de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), projet amorcé en 2019 par Ingénieurs sans frontières - Agrista et porté depuis par plusieurs associations<sup>112</sup>. D'ici à l'automne 2024, l'expérimentation d'une Caisse alimentaire commune, votée au conseil de Paris de novembre 2023, va être lancée dans quelques arrondissements parisiens, à minima les 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements pour 100 personnes par arrondissement.

- Pour favoriser l'accessibilité de ces politiques alimentaires aux classes populaires, la Ville de Paris pourrait réaliser une **évaluation conjointe de ces dispositifs et des pratiques et initiatives habitants dans les QPV**.

### En lien avec l'alimentation

Depuis 2012, le tramway est conçu par la Ville de Paris comme un vecteur de mutation des territoires périphériques. A cet effet, le tramway T3b a permis d'améliorer la qualité des espaces publics, de réaliser des aménagements cyclables, de limiter la place de la voiture et de verdir les boulevards des Maréchaux. Plus globalement, à travers sa politique de mobilité, **la Ville cherche à poursuivre la réduction de la pollution de l'air et les nuisances sonores liées au trafic routier** : réduction de la vitesse avec la généralisation du 30 km/h et le développement des voies limitées à 20 km/h, mise en place d'une Zone à faibles émissions (ZFE), piétonisations, encouragement des mobilités actives, mise en place d'enrobés phoniques et réduction de la vitesse sur le Boulevard périphérique... Les effets de ces mesures devraient particulièrement concerner les habitants des quartiers populaires.

- La Ville pourrait travailler à **l'évaluation de l'impact de ces mesures** afin de mettre en place une démarche d'amélioration continue et de renforcement des dispositifs de réduction de la pollution de l'air et des nuisances sonores les plus efficaces.

En application de la Loi d'Orientation des mobilités du 26 décembre 2019, le Plan Local de Mobilité (PLM) de la Ville de Paris en cours d'élaboration approfondira cette politique d'accessibilité. Voici quelques-uns des objectifs affichés :

1. promouvoir une tarification respectant une solidarité entre les territoires,

incitative à l'utilisation des transports et qui allie le nécessaire effort de financement des transports franciliens, avec des prix acceptables pour les usagers ;

2. poursuivre la participation de la Ville au fonctionnement du service « Pour Aider à la Mobilité (PAM) » d'Île-de-France Mobilités (participation financière ainsi qu'aux instances de pilotage) ;
3. conforter les dispositifs d'aides à l'achat ou de remboursement au profit des populations plus fragiles du fait de leurs difficultés à se déplacer ou de raisons sociales et économiques ;
4. conforter les services de bus locaux de « Traverses », cofinancés par la Ville et Île-de-France Mobilités, qui renforcent le maillage des territoires au bénéfice de populations âgées et/ou des quartiers Politique de la ville (QPV) ;
5. favoriser des interventions associatives en pied d'immeuble autour du vélo (remise en selle, bourses aux vélos...) en particulier en direction des femmes dans les QPV.

La recherche doctorale menée par Antoine Leydier à l'Agence de la mobilité de la Direction de la voirie et des déplacements<sup>113</sup>, sur l'évaluation des transitions vers des mobilités à moindre carbone et contraintes sociales et géographiques vécues ou subies par les habitant.es des QPV, permettra d'identifier les tensions et les leviers d'action pour réduire, le cas échéant, les inégalités de mobilités.

- Pour aller plus loin dans ces démarches,

la Ville de Paris **peut jouer un rôle incitatif important pour limiter la dépendance à la voiture** en sensibilisant les employeurs à la nécessité d'adapter les horaires de travail pour favoriser la possibilité d'utiliser les transports en commun.

- Concernant le soutien financier aux populations précaires pour accéder aux transports en commun déjà engagé par la Ville de Paris, les démarches pour obtenir **des aides à la mobilité pourraient être simplifiées par la création d'un guichet unique à la Ville de Paris**. Le travail engagé avec les communes limitrophes par les conventions de coopération doit être poursuivi.
- La Ville peut également contribuer à une meilleure accessibilité des transports en commun en cherchant à répondre aux besoins de très forte amplitude horaire des bus, tramways et métros, d'une meilleure accessibilité et d'une prise en compte des chargements (poussettes, sacs, etc.). Cela **faciliterait la mobilité des parents et des femmes** qui assument encore majoritairement les difficultés parentales. Il faut également poursuivre la politique de prévention du harcèlement envers les femmes.
- Par ailleurs, afin de renforcer l'accessibilité aux classes populaires aux modes de transports actifs, la Ville pourrait **renforcer les aides financières déjà en place pour assurer un droit universel à la mobilité dans le contexte de la transition socio - écologique** (acquisition de vélos mécaniques, à

assistance électrique, de vélos cargo, vélos écoles), ainsi que poursuivre les efforts amorcés en partenariat avec les bailleurs sociaux dans **la création de places sécurisées de stationnement de bicyclettes**, sachant que leur absence est l'un des principaux freins à la pratique du vélo<sup>114</sup>.

<sup>106</sup> Benmarhnia T., Beudeau P., 2018, op. cit.

<sup>107</sup> <https://wiki.ruesauxenfants.com/?BoiteAOutilsRAE>

<sup>108</sup> Blanc, Clauzel, en cours.

<sup>109</sup> Cronier E., Le Bras S., 2020.

<sup>110</sup> Carla Altenburger, doctorante en sociologie (LISE-CNAM) en contrat CIFRE à la Ville de Paris, (Titre provisoire de la thèse démarrée en 2021, La politique d'alimentation durable de la Ville de Paris : régulation publique, dispositifs d'accessibilité et dispositions sociales).

<sup>111</sup> <https://www.pie.paris/actualites/saveurs-en-partage-une-epicerie-responsable-et-solidaire/>

<sup>112</sup> <https://securite-sociale-alimentation.org/>

<sup>113</sup> Doctorant en géographie (Lab'Urba) en contrat CIFRE à la Ville de Paris, Titre provisoire de la thèse démarrée en 2024, Contraintes de mobilités, immobilité et santé environnementale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

<sup>114</sup> lorem ipsum



# Des propositions pour des politiques écologiques urbaines plus justes

## En guise de conclusion

Depuis les années 1970, les études de sensibilité écologique par questionnaire tendent à montrer que les classes populaires semblent moins intéressées par les enjeux environnementaux que les classes supérieures, sans toutefois analyser les déterminants de ce plus faible engagement<sup>115</sup>. En outre, des enquêtes d'opinion ont montré que les Français estiment très majoritairement que les actions écologiquement les plus efficaces sont individuelles (83 % des sondés dans une enquête de 2019<sup>116</sup>).

Ces constats ont pu influencer les politiques censées appeler à l'écocitoyenneté et à l'adoption de comportements durables, notamment en direction des classes populaires dès lors qu'elles paraissent moins concernées par les défis environnementaux. Toutefois, ces politiques, dotées de moyens relativement importants mais cadrées selon des enjeux de transition génériques plutôt qu'adaptés aux vécus et aux besoins des habitants des quartiers populaires, ont tendance à masquer les inégalités de conditions matérielles d'existence, les fortes différences d'empreinte écologique, les pratiques écologiques existantes, et les mobilisations sociales en faveur de la

défense de l'environnement menées par les classes populaires<sup>117</sup>.

Jusqu'à présent, les classes populaires de l'agglomération parisienne ont fait l'objet de relativement peu de recherches quant à leurs implications dans la transition socio-écologique et leur appropriation des styles de vie soutenables. Pour être utile, la recherche scientifique doit continuer à documenter au plus près les réalités objectives quotidiennes des classes populaires comparativement aux autres classes sociales, leurs perceptions et leurs aspirations, leurs relations avec les acteurs relais (associations, régies, centres sociaux, bailleurs sociaux, services municipaux), ainsi que les ordres de grandeur de leurs empreintes et de leurs pratiques écologiques, en les différenciant selon les quartiers, les activités économiques, les catégories socio-professionnelles et les parcours de vie.

<sup>115</sup> Voir par exemple Daniel M., 2013.

<sup>116</sup> [https://harris-interactive.fr/opinion\\_polls/ecologie-engagement-et-solutions-le-regard-des-francais/](https://harris-interactive.fr/opinion_polls/ecologie-engagement-et-solutions-le-regard-des-francais/)

<sup>117</sup> Barca S., 2015 ; Blanc N., Gallez C. et al., 2024.

# Bibliographie (ordre alphabétique)

Abord de Chatillon M., Ortar N., Sayagh D., 2021, Le vélo : un objet qui révèle, renforce et perturbe l'ordre du genre, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 52 (2). <https://journals.openedition.org/rsa/4963>

Adam M. et al., 2023, Et les jardins ils sont à qui ? Entretien sur les luttes de défense des jardins populaires, *Métropoles*, 32(32). <https://journals.openedition.org/metropoles/9961>

ADEME et Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Ile-de-France (CREES), 2020, Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire en Île-de-France, des acteurs de la Transition Écologique et Énergétique. État des lieux, 110 p. <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/348-structures-de-l-economie-sociale-et-solidaire-en-ile-de-france-des-acteurs-de-la-transition-ecologique-et-energetique.html>

Agence du don en nature, Fondation Jean Jaurès, IFOP « Consommation, privation et intégration à la société : Les français face à la précarité matérielle », novembre 2021

Ajzen I., 1991, The theory of planned behavior, *Organizational behavior and human decision processes*, 50(2), p. 179-211.

Amossé T., Cartier M., 2019, « Si je travaille, c'est pas pour acheter du premier prix ! » Modes de consommation des classes populaires depuis leurs ménages stabilisés, *Sociétés contemporaines*, 114, n° 2, p. 89-122. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2019-2-page-89.htm>

Antolinos-Basso D. et al., 2020, S'engager pour l'environnement dans le Grand Paris : territoires, politiques et inégalités, *Cybergeo : Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 939. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02530846>

APUR, 2016, Les quartiers parisiens de la politique de la ville – Principales données de l'observatoire des quartiers prioritaires / Contrat de ville 2015-2020, 112 p. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/quartiers-parisiens-politique-ville-principales-donnees-observatoire-quartiers>

APUR, 2023, Inégalités sociales et territoriales de santé dans le Grand Paris, 3 tomes. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/inegalites-sociales-territoriales-sante-grand-paris>

Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), 2008, Chiffonniers, récupérateurs, vendeurs de la Porte de Montmartre, Étude-action sur les Biffins, [http://recherche-action.fr/ruesmarchandes/download/etude\\_sur\\_les\\_biffins\\_en\\_ile\\_de\\_france/ADIE\\_Biffins\\_08.08.pdf](http://recherche-action.fr/ruesmarchandes/download/etude_sur_les_biffins_en_ile_de_france/ADIE_Biffins_08.08.pdf)

Armitage C. J., Conner M., 2001, Efficacy of the theory of planned behaviour: A meta-analytic review, *British journal of social psychology*, 40(4), p. 471-499.

Auricoste I., 2003, Urbanisme moderne et symbolique du gazon, *Communications*, 74, 2003, Bienfaisante nature, Françoise Dubost et Bernadette Lizet (dir.), pp. 19-32. [https://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_2003\\_num\\_74\\_1\\_2126](https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2003_num_74_1_2126)

Bacqué M.-H., Fol S., 2007, L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction, *Revue suisse de sociologie*, 33 (1), p. 89-104. <https://paris1.hal.science/halshs-00250102/fr/>

Barbier R., 2021, Faire collectif avec les déchets : essai sur l'ordre public rudologique, *Géocarrefour*, 95, n° 95/1. <https://journals.openedition.org/geocarrefour/16183>

Barles S., 2011, Les chiffonniers, agents de la propreté et de la prospérité parisiennes au XIXe siècle », in Delphine Corteel et Stéphane Le Lay (ss la dir.), *Les travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès, coll. « Clinique du travail », p. 45-67.

Barca S., 2015, Sur l'écologie de la classe ouvrière : un aperçu historique et transnational, *Écologie & politique*, 1, n°50, p. 23-40.

<https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2015-1-page-23.htm>

Bell M.M., 2004, *An invitation to environmental sociology*, Thousand Oaks, Calif., Etats-Unis d'Amérique, Pine Forge Press, 325 p.

Benmarhnia T., Beaudeau P., 2018, Les villes et la canicule : se préparer au futur et prévenir les effets sanitaires des îlots de chaleur urbains, *Bull. Epidémiol. Hebd.*, 16-17, p. 354-357.

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/documents/article/les-villes-et-la-canicule-se-preparer-au-futur-et-prevenir-les-effets-sanitaires-des-ilots-de-chaleur-urbains>

Bereziartua A. et al., 2022, Exposure to surrounding greenness and natural-cause and cause-specific mortality in the ELAPSE pooled cohort, *Environ. Int.*, 166:107341. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0160412022002689?via%3Dihub>

Berroy S. et al., 2018, Dessine-moi une ville sans voiture : les aspirations en matière de mode de vie et de mobilité en Île-de-France, *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 13, n° 2, p. 27-73. <https://www.erudit.org/fr/revues/npss/2018-v13-n2-npss03950/1051111ar/>

Bigot R., Langlois S., 2011, Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France, *L'Année sociologique*, 61, n° 1, p. 21-46. <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2011-1-page-21.htm>

Billen L., a, 2023, L'écologie ordinaire en quartiers populaires. Une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France, Thèse de doctorat en géographie sociale, sous la direction de Marie-Hélène Bacqué et Nathalie Blanc, Université Paris Nanterre, 573 p. <https://www.theses.fr/2023PA100023/document>

Billen L., b, 2023, « Composer avec la nature en quartiers populaires : figures, valeurs et gestion de la nature ordinaire », in Luglia R., Beau R., Treillard A., Jaffeux H., 2023 De la réserve intégrale à la nature ordinaire, *Les figures changeantes de la protection de la nature. XIXe-XXIe siècle*, PUR, p. 259-273.

Blanc N., 2000, *L'animal dans la ville*, Paris, Odile Jacob, 232 p.

Blanc, N. et al., 2023, Prendre en charge les inégalités environnementales. Le rôle contrasté des mobilisations collectives dans quatre communes du Grand Paris, *Développement Durable des Territoires*, accepté en cours de publication.

Blanc N. et al., Enjeux sociaux et écologiques autour de la renaturalisation en ville : l'exemple des cours d'école végétalisées à Paris, accepté en révision, *People and Nature*.

Blot D., Descoings J., Fabry C., 2018, *Environnement et quartiers populaires : paroles, pratiques, initiatives d'habitants*, Amiens, France, Licorne, 239 p.

Bollache L., 2022, Mobilisations écologistes dans (et contre) le Grand Paris : une ethnographie des collectifs en lutte à Gonesse, Romainville et La Courneuve, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 1, 487 p. <https://www.theses.fr/2022PA01E054>

Bourgeois F. et al., 2023, Crise environnementale et sociale : les quartiers populaires relèvent le défi, *Les Cahiers du Développement social urbain*, n°77, 2023/1. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2023-1.htm>

Brice Mansencal L., Guillard V., Milliot C., 2022, Objets d'occasion : surconsommation ou sobriété ?, *Crédoc*, Université Paris Dauphine PSL, 53 p. <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/5945-les-objets-d-occasion-surconsommation-ou-sobriete-.html>

Brisepierre G., Joly-Pouget M., 2020, Étude sociologique sur la prise en compte des économies d'énergie dans le choix et la gestion des équipements électrodomestiques, projet MECAPERF, ADEME. <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/6256-etude-sociologique-sur-la-prise-en-compte-des-economies-d-energie-dans-le-choix-et-la-gestion-des-equipements-electrodomestiques.html>

Brisepierre G., 2022, Analyse sociologique d'un projet d'autoconsommation collective dans un programme de deux rénovations de résidences HLM, ADEME. <https://gbrisepierre.fr/wp-content/uploads/2023/01/GBS-Note-autoconso-HLM-PUCA-vf.pdf>

Brunet L., 2020, Face à l'angoisse écologique : stratégies émotionnelles et engagements épistémiques en sciences de l'environnement, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 38, 103-122. <https://journals.openedition.org/traces//11342>

Bucolo E., 2017, Les gratiferias, des initiatives de réemploi et de consommation alternatives, *Terrains travaux*, 31, n° 2, p. 109-128. <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2017-2-page-109.htm>

Bucolo E., Lhuillier V., 2021, Magasins gratuits : vers la fondation d'un nouvel imaginaire économique, RECMA, 359, n° 1, p. 64-79.

Cacciari J., Belton Chevallier L. 2020, La misère de position automobile : socialisation de classes et rapport social à l'automobile, Populations vulnérables, 6, p. 167-190. <https://journals.openedition.org/popvuln/1314>

Cadoret I., Têlen V., Evaluation de l'effet revenu sur la précarité énergétique des ménages en France, Revue française d'économie, 2022, n°4, p. 45 à 97.

Caron C., Garabuau-Moussaoui I., Pierre M., 2018, La transition énergétique au prisme des logiques d'action : diversité et dynamiques d'appropriation, in N. Ortar & H. Subrémon (éd.), L'énergie et ses usages domestiques : anthropologie d'une transition en cours, Paris, Pétra, p. 131-150.

Chancel L., 2022, Global carbon inequality over 1990–2019, Nature Sustainability, 5, p. 931-938. <https://www.nature.com/articles/s41893-022-00955-z>

Isambourg T, Bouzouina L, Mignot D. La mobilité des habitants des quartiers défavorisés est-elle spécifique ? Une analyse à l'échelle française (2008 - 2019). 59ème colloque de l'ASRDLF, Association de Science Régionale de Langue Française, Jun 2023, Le Tampon, Université de La Réunion, France. Ffhalshs-04145327

Cohen M. et al., 2012, Urban biodiversity and social inequalities in built-up cities: new evidences, next questions. The example of Paris, France. Landscape and urban planning, n°106(3), p. 277-87. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0169204612000941>

Collectif Rosa Bonheur, Bory A. et al., 2017, Les garages à ciel ouvert : configurations sociales et spatiales d'un travail informel, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 216-217, n° 1, p. 80-103. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2017-1-page-80.htm>

Collectif Rosa Bonheur, 2019, La ville vue d'en bas: travail et production de l'espace populaire, Paris, France, Ed. Amsterdam, 227 p.

Comby J.-B., 2015, À propos de la dépossession écologique des classes populaires, Savoir/Agir 3 (33), p. 23-30. <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2015-3-page-23.htm#no28>

Comby J.-B., 2016, Des « alternatives » à géométrie variable, Savoir/Agir, n° 38, p. 9-12 <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2016-4-page-9.htm>

Comby J.-B., Malier H., 2022, Les classes populaires et l'enjeu écologique : Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses, Sociétés contemporaines, n° 124(4), p. 37-66. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2021-4-page-37.htm>

Comby J.-B., Malier H., 2023, Donner aux classes populaires les moyens de leurs écologies, Les Cahiers du Développement Social Urbain, 1, n° 77, p. 28-31.

Comby J.-B., Grossetête M., 2012, « Se montrer prévoyant » : une norme sociale diversement appropriée, Sociologie, 3, p. 251-266. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2012-3-page-251.htm>

Commissariat général au développement durable, 2023, Le quart des ménages les plus aisés à l'origine de 35 % des émissions de gaz à effet de serre des mobilités, Datalab essentiel, Service des données et études statistiques, juillet 2023. [https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2023-09/datalab\\_essentiel\\_314\\_emission\\_ges\\_mobilites\\_juillet2023.pdf](https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2023-09/datalab_essentiel_314_emission_ges_mobilites_juillet2023.pdf)

Corbillé S., 2007, Ethnologie en ville et gentrification, Ethnologie française, 37, n° 2, p. 353-360. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2007-2-page-353.htm>

Coulangéon P. et al., 2023, La conversion écologique des Français: Contradictions et clivages, Paris, PUF.

Crifo P, Laurent E., 2013, Enjeux environnementaux et question sociale. Pourquoi et comment lier justice sociale et écologie ?, Références économiques, n°23, Conseil économique pour le développement durable. <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/CEDD%20-%20Ref%202023.pdf>

Cronier E., Le Bras S., 2020, Nourrir Paris : modernités alimentaires à l'époque contemporaine, Raison présente, 1 (213), p. 51-60. <https://www.cairn.info/revue-raison-presente-2020-1-page-51.htm>

Crosemarie P., 2015, Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques, Journal officiel de la république française, Avis du Conseil économique,

social et environnemental, Paris. <https://www.lecese.fr/travaux-publies/inegalites-environnementales-et-sociales-identifier-les-urgences-creer-des-dynamiques>

Daniel M., 2013, L'engagement des individus pour le développement durable : une étude quantitative des achats et des usages durables, *Management & Avenir*, 6, n° 64, pp. 185-203. <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2013-6-page-185.htm>

Deguen S. et al., 2015, Neighbourhood Characteristics and Long-Term Air Pollution Levels Modify the Association between the Short-Term Nitrogen Dioxide Concentrations and All-Cause Mortality in Paris, *PLoS ONE* 11(3): e0150875, <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0131463> ; correction : <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0150875>

Deguen S. et al., 2022, Exposome and Social Vulnerability: An Overview of the Literature Review, *Int. J. Environ. Res. Public Health*, 16;19(6):3534. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8955941/>

Demoli Y., 2015, Carbone et tôle froissée. L'espace social des modèles de voitures, *Revue française de sociologie*, 56, n° 2, p. 223-260. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2015-2-page-223.htm>

Demoli Y., Lannoy P., 2019, Sociologie de l'automobile, *La Découverte, Repères*.

Demoli Y., Subtil J., 2019, Boarding Classes. Mesurer la démocratisation du transport aérien en France (1974-2008), *Sociologie*, 10, n° 2, p. 131-151. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2019-2-page-131.htm>

Demoli Y., Sorin M., Axel V., 2020, Conversion écologique vs dépendance automobile. Une analyse des dissonances entre attitudes environnementales et usages de l'automobile auprès de ménages populaires en zone périurbaine et rurale, *Flux*, n° 119-120, p. 41-58. <https://www.cairn.info/revue-flux-2020-1-page-41.htm>

Den Hartigh C., 2013, Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ?, *Mouvements*, 3, n° 75, p. 13-20. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm>

Dobré M., Juan S., 2009, Consommer autrement : la réforme écologique des modes de vie, *L'Harmattan*, coll. « Sociologies et environnement », 317 p.

Dubois U., Meier H., 2018, Energy affordability and energy inequality in Europe: implications for policymaking, *Energy Research & Social Science*, 18, p. 21-35. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S2214629616300901>

Duclos M., 2019a, Économies populaires et socialisations par le bas. Ethnographie d'un marché biffin parisien, *Journal des anthropologues*, 158-159, n° 3, p. 201-223. <https://journals.openedition.org/jda/8934>

Duclos M., 2019b, Socialités alternatives en milieu populaire. Au marché des biffins parisiens, *Nouvelle revue de psychosociologie*, n° 28 (2), p. 47-57.

Duvoux N., 2023, L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine, Paris, PUF, 272 p.

Fayard V., 2019, Emmaüs, l'économie circulaire, sociale et solidaire en action, chap. 9, in Valérie

Féré C. 2013. Vers un droit au transport ciblé et un droit à la mobilité conditionnel. L'évolution de la prise en compte des inégalités de mobilité dans les politiques urbaines Fijalkow Y., Wilson Y.,

Logement : un enjeu de santé publique, *The Conversation*, 7 juin 2023 <https://theconversation.com/logement-un-enjeu-de-sante-publique-207041>

Fol S. 2009. La mobilité des pauvres. Pratiques d'habitants et politiques publiques Fondation Jean Jaurès, Agence du Don en Nature, IFOP, 2021, Consommation, privation et intégration à la société : Les Français face à la précarité matérielle. [https://www.adnfrance.org/medias/Note\\_JJ-ADN.pdf](https://www.adnfrance.org/medias/Note_JJ-ADN.pdf)

Fosse J., Viennot M., Salesse C., 2022, Inégalités environnementales et sociales se superposent-elles ?, note d'analyse n° 112, France Stratégie. <https://www.strategie.gouv.fr/publications/inegalites-environnementales-sociales-se-superposent>

Girel M., 2017, *Sciences et territoires de l'ignorance*, Versailles, Quae Editions.

Gobert, J., 2018, Inégalités environnementales, *Encyclopédie de l'environnement*. <https://www.encyclopedie-environnement.org/societe/>

## [inegalites-environnementales/](#)

Granchamp L., Joly R., 2023, Des écologies sensibles en quartier populaire : Haute-pierre, Strasbourg, *Espaces et sociétés*, 1, n° 188, p. 37-54. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2023-1-page-37.htm>

Grossetête M., 2019, Quand la distinction se met au vert. Conversion écologique des modes de vie et démarcations sociales, *Revue Française de Socio-Économie*, 1, n° 22, p. 85-105. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2019-1-page-85.htm>

Gueymard S. et al., 2016, Inégalités environnementales, identification de points noirs environnementaux en région Île-de-France, mars 2016, ORS Île-de-France, Institut Paris Région. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/inegalites-environnementales/>

Gueymard S., Laruelle N., 2017, Inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France, Note rapide, n° 749, Institut Paris Région. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/inegalites-environnementales-et-sociales-sont-etroitement-liees-en-ile-de-france/>

Guien, J. et al., 2018, Recherche-action avec les récupérateurs-vendeurs de rue, *Cahiers de l'action*, 51-52, 47-53. <https://doi.org/10.3917/cact.051.0047>

Guillard (ss la dir.) Du gaspillage à la sobriété, De Boeck Supérieur, coll. Méthodes & Recherches, p. 117-126.

Guitard É., Milliot V., 2015, Les gestes politiques du propre et du sale en ville, *Ethnologie française*, 45, n° 3, p. 405-410. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-405.htm>

Guivarch C., Taconet N., 2020, Inégalités mondiales et changement climatique, *Revue de l'OFCE*, 165 (3), pp.35. <https://hal.science/hal-02443669>

Henri-Panabière G. et al., 2019, La montre et le martinet, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 226-227, no 1, p. 16-30. <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2019-1-page-16.htm>

Host S. et al., 2022, Mortalité attribuable à la pollution atmosphérique en Île-de-France. Quelle évolution depuis 10 ans et quels bénéfices d'une amélioration de la qualité de l'air dans les territoires ?, *BEH* 19-20. <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/543782/3950947?version=1>

INSEE, 2021, En Île-de-France, la moitié des actifs parcourent plus de neuf kilomètres pour aller travailler, *Insee Flash Ile-de-France*, n° 60. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5425974>

Institut Paris Région, 2022, Diagnostic territorial de vulnérabilité à la chaleur urbaine. <https://iauidf.maps.arcgis.com/apps/instant/portfolio/index.html?appid=ff73f22b99c74d009e0882aa2aff3149>

Jolly M., Les voitures des ménages modestes : moins nombreuses mais plus anciennes, *Théma*, CGDD, Ministère de la transition écologique, décembre 2020. <https://www.notre-environnement.gouv.fr/donnees-et-ressources/ressources/publications/article/les-voitures-des-menages-modestes-moins-nombreuses-mais-plus-anciennes>

Jouffe Y., 2014, La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques, *Informations sociales*, 2, n°182, p. 90-99. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-90.htm>

Juan M. et al., 2023a, Accompagner les citoyen.nes pour la Transition Écologique, économique et sociale (recherche-action ACTEES). <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/6459-accompagner-les-citoyennes-pour-la-transition-ecologique-economique-et-sociale-actees.html>

Juan M., Bucolo E., Billen L., 2023b, Requalifier l'engagement écologique. Une approche multi-située des obstacles et des démarches d'accompagnement du militantisme écologique, *L'Homme & la Société*, 1, n° 218, p. 243-274.

Jugert P. et al., 2016, Collective efficacy increases pro-environmental intentions through increasing self-efficacy, *Journal of Environmental Psychology*, 48, p. 12-23.

Juste N., Meissonnier J., Richer C., 2020, Mobilités quotidiennes des résidents

des quartiers prioritaires en France : L'influence des unités urbaines, *Canadian journal of regional science*, 43(2), 20-31. <https://doi.org/10.7202/1083290ar>

Keller R.-C., 2013, Place Matters: Mortality, Space, and Urban Form in the 2003 Paris Heat Wave Disaster, *French Historical Studies*, 36 (2), p. 299-330. <https://doi.org/10.1215/00161071-1960682>

Kihal-Talantikite W. et al., 2019, Premature Adult Death and Equity impact of a reduction of NO<sub>2</sub>, PM<sub>10</sub> and PM<sub>2.5</sub> Levels in Paris – A health impact assessment study conducted at the census block level, *Int. J. Environ. Res. Public Health.*, 16/38. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6339124/>

Kojoue L., Roux D., 2017, Les glaneurs urbains : au-delà de la pauvreté, in Eva Delacroix et Hélène Gorge (ss la dir.), *Marketing et pauvreté. Être pauvre dans la société de consommation*, Caen, EMS Editions, coll. Societing, p. 203-226.

Le climat change, Paris agit. Plan Climat 2024-2030, décembre 2023, délibération adoptée par le Conseil de Paris du 12-15 décembre 2023. <https://www.paris.fr/pages/paris-pour-le-climat-2148>

Lees J., 2014, *Ethnographier la précarité énergétique : au-delà de l'action publique des mises à l'épreuve de l'habiter*, thèse de doctorat en sociologie, Marseille, École des hautes études en sciences sociales, Centre Vieille Charité.

Lees J. et al., 2015, La précarité énergétique. Enquête sur une nouvelle catégorie d'action publique, in Marie-Christine Zélem et Christophe Beslay (dir.), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*, CNRS Éd., pp.331-337. <https://hal.science/hal-02946494v1>

Lejemtel L., *Des solutions fondées sur la nature en ville pour atténuer les inégalités sociales*, thèse CIFRE en cours, Ville de Paris.

Lejeune C., 2018, Face à l'épreuve de la sobriété imposée : capacités, reconnaissance et participation au Forum permanent de l'insertion, chap; 8, in Bruno Villalba et Luc Semal (dir.), *Sobriété énergétique. Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Eds Quae. <https://books.openedition.org/quae/16510>

Lhuillier D., Cochin Y., 1999, *Des déchets et des hommes*, Desclée De Brouwer.

Malier H., 2019, Greening the poor: the trap of moralization, *The British Journal of Sociology*, 70, n° 5, p. 1661-1680.

Malier H., 2021, No (sociological) excuses for not going green: How do environmental activists make sense of social inequalities and relate to the working class?, *European Journal of Social Theory*, 24, n° 3, p. 411-430.

Malliet P., 2020, L'empreinte carbone des ménages français et les effets redistributifs d'une fiscalité carbone aux frontières, Policy brief 62, OFCE, 9 janvier 2020. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/actu/carbonevf.jpg.pdf>

Martínez Alier J., 2014, *L'écologisme des pauvres: une étude des conflits environnementaux dans le monde*, traduit par André Verkaeren, Paris, France, Institut Veblen pour les réformes économiques, Les Petits matins, 670 p.

Marty L., 2015, *Des tours dans la cité. Mobiliser (contre) les inégalités environnementales et climatiques en Seine-Saint-Denis*, Mémoire de Master 2, EHESS-ENS, 124 p.

Mercier O., *Processus et dynamique de l'économie populaire à Paris: une stratégie d'adaptation face aux inégalités sociales*, thèse CIFRE en cours, Ville de Paris. <https://www.theses.fr/s353433>

Milliot V., 2013, Indignations et mobilisations autour des marchés de la pauvreté à Paris, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 108, n° 1, p. 116-127. [https://www.persee.fr/doc/aru\\_0180-930x\\_2013\\_num\\_108\\_1\\_3212](https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2013_num_108_1_3212)

Milliot V., 2021, Lutter contre le dénuement. Fragments de vie d'un chiffonnier à Paris au XXI<sup>e</sup> siècle, *Monde commun*, 1, n° 6, p. 70-87. <https://www.cairn.info/revue-monde-commun-2021-1-page-70.htm>

Moser S.J., 2014, Le retour des glaneurs, *Aperçu de l'Allemagne urbaine, Écologie politique*, 49, n° 2, p. 131-142. <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2014-2-page-131.htm>

Observatoire régional de santé (ORS), 2023, Les inégalités territoriales, environnementales et sociales de santé. Typologie des territoires franciliens. <https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/les-inegalites-territoriales-environnementales-et-sociales-de-sante/>

Oizard-Lanvin J., 2021, Sélectionner et agréger les ignorances, Revue d'anthropologie des connaissances, 15-4. <http://journals.openedition.org/rac/25114>

Olivera M., 2015, Insupportables pollueurs ou recycleurs de génie ? Quelques réflexions sur les « Roms » et les paradoxes de l'urbanité libérale, Ethnologie française, 45, n° 3, p. 499-509. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-499.htm>

Olivier C., Nicolai C., Riffaut H., 2010, Glaneurs dans les villes. Etude monographique, Rapport du Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie, Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale, 2010-01, 139 p. <http://www.cerphi.org/wp-content/uploads/2011/05/rap-ganeurs-2010.pdf>

Ollitrault S., 2001, Les écologistes français, des experts en action, Revue française de science politique, 51 (1-2), p. 105-130. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-1-page-105.htm>

Orfeuill J.-P., 2004, Une mobilité nécessaire mais difficile, Diversité, n°139, 2004, La ville et l'école. Les nouvelles formes de ségrégation, pp. 43-51. [https://www.persee.fr/doc/diver\\_1769-8502\\_2004\\_num\\_139\\_1\\_2332](https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2004_num_139_1_2332)

Ouassak F., 2023, Pour une écologie pirate. Et nous serons libres, Paris, La Découverte, 198 p. Pacreau F., 2016, La récupération dans les déchetteries : formes, motivations et devenir, Mouvements, 87, n° 3, p. 96-106. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2016-3-page-96.htm>

Paddeu F., 2019, Déchets, mauvaises herbes et plantes sauvages. Géographie critique du glanage alimentaire urbain, EchoGéo, n° 47. <https://journals.openedition.org/echogeo/17788>

Paddeu F., 2021, Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances

dans les métropoles, Le Seuil, 448 p.

Passalacqua A., 2011, Une société du mouvement face à ses nouveaux territoires : les transports dans les grands ensembles et villes nouvelles (1950-1970), in A. Fourcaut & P. Harismendy (dir.), Grands ensembles. Intentions et pratiques (1850-1970), Saint-Brieuc, Ville de Saint-Brieuc

Petiau, A., 2018, Les squats ouverts : entre entraide, mobilité et éthique libertaire, Presses universitaires du Septentrion. <https://books.openedition.org/septentrion/25482>

Pink S. et al., 2022, Everyday futures, spaces, and mobilities, chap. 2, in Simone Abram, Karen Walorp, Nathalie Ortar and Sarah Pink (eds), Energy futures: Anthropocene Challenges, Emerging Technologies and Everyday Life, Berlin, De Gruyter, p. 25-70.

Pinson L., Ruas A., Masson V., 2016, Différenciation de températures intérieures et extérieures par type d'appartements pendant une canicule à Paris. AIC2016, 29e colloque de l'Association Internationale de Climatologie, juillet 2016, Besançon, France, 14 p. <https://meteofrance.hal.science/hal-01483623v1>

Pottier A. et al., 2020, Qui émet du CO2 ? Panorama critique des inégalités écologiques en France, Revue de l'OFCE, 169/5, p. 73 à 132. <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2020-5-page-73.htm>

Pouchain D., Petit E., 2022, Face au réchauffement climatique, passer de l'éco-anxiété à l'éco-colère. The Conversation, 15 juin 2022. <http://theconversation.com/face-au-rechauffement-climatique-passer-de-leco-anxiete-a-leco-colere-184670>

Ramirez V., 2016, De l'art de chambarder la société de consommation, Techniques & Culture, n° 65- 66, pp. 290-293. <https://www.cairn.info/revue-techniques-et-culture-2016-1-page-290.htm>

Rassat F., 2017, Consommer local et s'inscrire dans un territoire, Terrains & travaux, n° 31, p. 87-108. <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2017-2-page-87.htm>



Robert C., 2021, Faire face à l'expression d'un impératif de sobriété énergétique. du conseil à l'injonction, les stratégies de ménages précaires en France, thèse de doctorat de sociologie, Paris, Université Paris Nanterre. <https://bdr.parisnanterre.fr/theses/internet/2021/2021PA100100/2021PA100100.pdf>

Rochard H., 2023, Renaturation urbaine et actions citoyennes : vers une co-production de la ville écologique ? Études de cas dans le Grand Paris et à New York City, thèse de doctorat en géographie, Université Paris Cité. <https://www.theses.fr/s207549>

Robineau C., 2020, Pour une sociologie des écologistes radicaux. Quelques éléments programmatiques, e-cadernos CES, 34. <http://journals.openedition.org/eces/5494>

Roudil N., 2015, La vulnérabilité sociale au défi des savoirs d'usage habitant. Les pratiques énergétiques des ménages pauvres vivant en habitat social, Annales de la recherche urbaine, n° 110, p. 99-107. [https://www.persee.fr/doc/aru\\_0180-930x\\_2015\\_num\\_110\\_1\\_3171](https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2015_num_110_1_3171)

Roudil N. et al., 2015, La consommation d'énergie à l'épreuve des pratiques et savoirs d'usage des habitants, in Marie-Christine Zélem & Christophe Beslay (dir.), Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales, Paris, CNRS Éd., p. 243-252.

Rullac S., Bazin H., 2014, Les biffins et leurs espaces marchands : seconde vie des objets et des hommes, Informations sociales, 182, n° 2, p. 68-74. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-68.htm>

Sagot M., Louchart P., 2017, Le quotidien des Franciliens à travers leurs déplacements : une multitude d'agendas, Institut Paris Région, Note Rapide Société Habitat, n° 745. <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/le-quotidien-des-franciliens-a-travers-leurs-deplacements-une-multitude-dagendas/>

Sakhy A., 2016, Îlots de chaleur et morphologie urbaine de l'agglomération parisienne. Conséquences sur la mortalité durant la canicule de 2003, thèse de

doctorat en Géographie et environnement, Sorbonne Paris Cité. <https://www.theses.fr/2016USPCC042>

Santé Publique France, 2020, Influence de caractéristiques urbaines sur la relation entre température et mortalité en Île-de-France. <https://www.santepubliquefrance.fr/view/content/286723/full/1/343680>

Sayagh D., Dusong C, Papon F., 2022, What makes women stop or start cycling in France?, in Matthieu Adam et Nathalie Ortar (eds), Becoming Urban Cyclists: From Socialization to Skills, Chester: University of Chester Press, p. 188-214.

Scherrer, V., Caponnetto, N., 2019, Objets invendus par les entreprises : un outil d'action sociale. L'Agence du Don en Nature, in Valérie Guillard (éd.), Du gaspillage à la sobriété: Avoir moins et vivre mieux ?, Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur., p 127-134. <https://www.cairn.info/du-gaspillage-a-la-sobriete-2019-9782807321878-page-127.htm>

Subrémon, H., 2018, La sobriété bricolée. Modalités d'adaptation des ménages modestes en transformations, in Nathalie Ortar & Hélène Subrémon (dir.), L'énergie et ses usages domestiques.

Anthropologie d'une transition en cours, Paris, Éd. Pétra, p.195-211.

Tallent T., 2023, Quelle place pour l'écologie populaire dans la transition écologique ?, The Conversation, 4 mai 2023. <https://theconversation.com/quelle-place-pour-lecologie-populaire-dans-la-transition-ecologique-204830>

Villalba B. et al., 2023, Expérimentations de transition écologique, constitution, viabilité, diffusion, Développement durable & territoires, 13, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20007>

Vincent-Geslin S., Ravalet E., 2015, La mobilité dans tous ses états. Représentations, imaginaires et pratiques, SociologieS, 2 novembre 2015. <http://journals.openedition.org/sociologies/5134>

Vincent-Geslin S. et al., Je t'aime... moi non plus. Quels changements dans le rapport des jeunes lyonnais à l'automobile ?, EspacesTemps.net, Travaux, 2017. <https://www.espacestemp.net/articles/je-taime-moi-non-plus/>

Welsch J., 2022, Immigration background and cycling-findings from Germany, in Matthieu Adam et Nathalie Ortar (eds), *Becoming Urban Cyclists: From Socialization to Skills*, Chester: University of Chester Press.

Wenglenski S., 2006, Regards sur la mobilité au travail des classes populaires. Une exploration du cas parisien, *Les Cahiers scientifiques du transport*, 49. <https://cst.episciences.org/12044>

Yazar M., York A., 2023, Nature-based solutions through collective actions for spatial justice in urban green commons, *Environmental science & policy*, n° 145, p. 228–237. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S146290112300117X>

Zmirou-Navier D., 2021, Effets bénéfiques de l'environnement sur la santé en site urbain, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 4, n° 104, p. 19-22.

### Articles du site Reporterre dans la série *Écologie/Climat et quartiers populaires*

« Personne ne peut dire que les pauvres sont plus sales que les riches », entretien avec Denis Blot, sociologue, par les élèves de la terminale ES 2 du lycée Suger de Saint-Denis, Reporterre, 8 juillet 2016. <https://reporterre.net/Personne-ne-peut-dire-que-les-pauvres-sont-plus-sales-que-les-riches>

Cholez L.-A., NnoMan, Au nord de Paris, un lieu d'écologie populaire est menacé, Reporterre, 19 mai 2021. <https://reporterre.net/Au-nord-de-Paris-un-lieu-d-ecologie-populaire-est-menace>

Clévenot E., 2021, Dans les quartiers populaires, les jardins familiaux disparaissent sous le béton, Reporterre, 9 décembre 2021. <https://reporterre.net/Dans-les-quartiers-populaires-les-jardins-familiaux-disparaissent-sous-le-beton>

Clévenot E., *Quartiers populaires et écologie, la difficile équation de Verdragon*,

Reporterre, 23 mars 2022, <https://reporterre.net/Quartiers-populaires-et-ecologie-la-difficile-equation-de-Verdragon>

« Dans les quartiers populaires, l'écologie semble réservée aux classes moyennes et supérieures blanches », entretien avec Fatima Ouassak, Reporterre, 15 juin 2019, <https://reporterre.net/Fatima-Ouassak-Dans-les-quartiers-populaires-l-ecologie-semble-reservee-aux-classes>

Kokabi A.-R., avec NnoMan Cadoret et Mathieu Génon (photographies), *Immigrés, ils font vivre les jardins populaires*, Reporterre, 16 août 2023, <https://reporterre.net/Immigres-ils-font-vivre-les-jardins-populaires>

Lavocat L., Repas végétariens à l'école : les mères des quartiers populaires mènent la bataille, Reporterre, 12 octobre 2019. <https://reporterre.net/Repas-vegetariens-a-l-ecole-les-meres-des-quartiers-populaires-menent-la-bataille>

Massemin E., À Saint-Denis, les habitants résignés face au changement climatique, Reporterre, 31 juillet 2015. <https://reporterre.net/A-Saint-Denis-les-habitants-resignes-face-au-changement-climatique>

## 4ème de couverture

La conception de ce carnet repose sur une collaboration entre les services de la Ville de Paris et le Grec francilien de mars 2022 à mars 2024. Le groupe de chercheurs a décidé d'investiguer les recherches qui portaient sur les classes populaires à Paris ou en région parisienne en lien avec plusieurs thèmes identifiés de la transition socio-écologique.

En parallèle, les services de la ville ont rédigé une note faisant l'inventaire des initiatives et mesures politiques concernant les classes populaires sur ces mêmes thématiques : déchets, nature et biodiversité, énergie, mobilité, adaptation au dérèglement climatique, bruit et pollutions, eau. Pour des raisons de temps, seules les quatre premières thématiques ont été finalement retenues dans ce carnet.



# **Orchestrer les flux de matières organiques urbaines.**

**Une réflexion à partir du cas de la Ville de Paris**